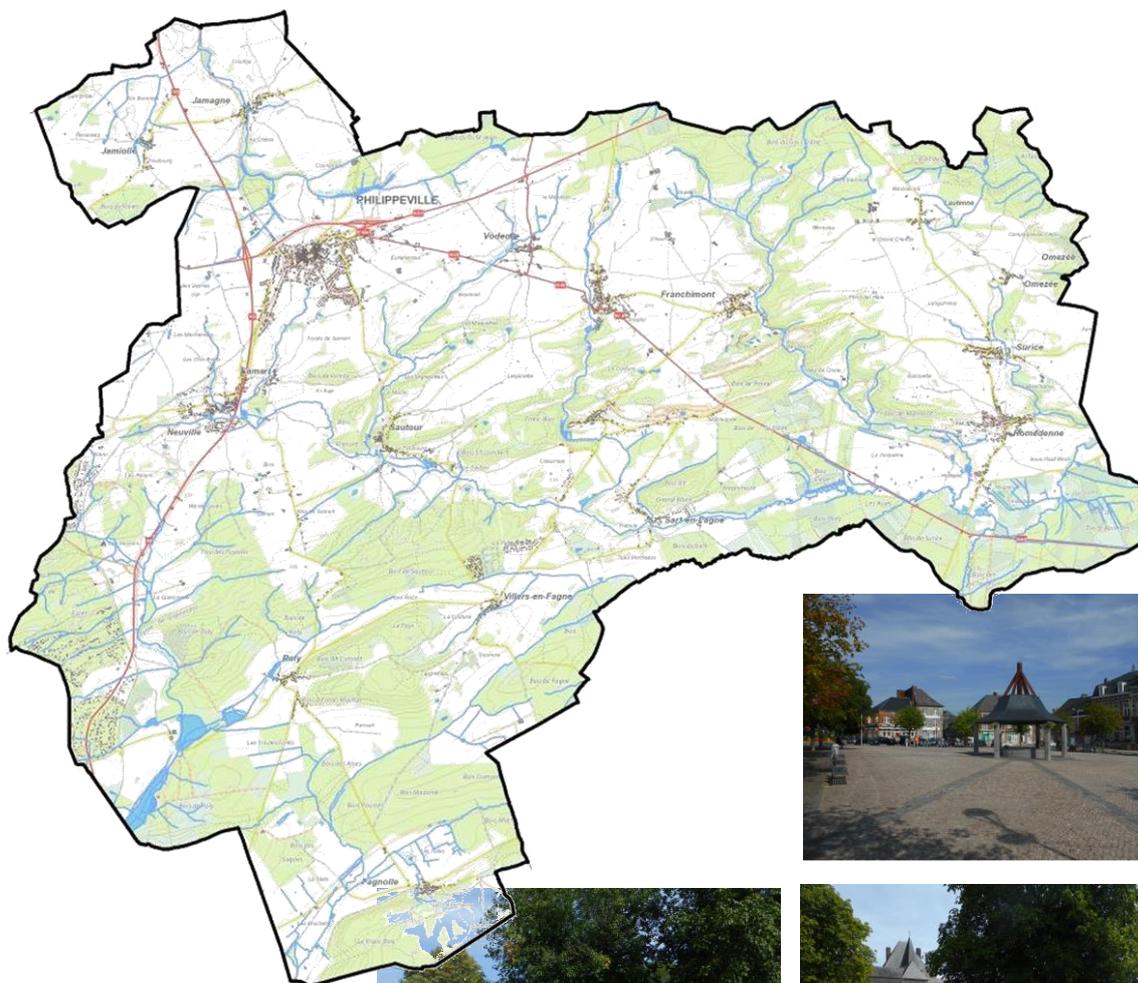




COMMUNE DE PHILIPPEVILLE  
PLACE D'ARMES 12  
5600 – PHILIPPEVILLE

## PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL DE PHILIPPEVILLE

Résumé du PCDR



MARS 2024

Atelier d'Architecture DR(EA)<sup>2</sup>M srl  
Place Communale 28 - 6230 Pont-à-Celles  
071 84 02 99 - info@drea2m.be - www.drea2m.be

**DR(EA)<sup>2</sup>M**



## INTRODUCTION

L'objectif du Programme Communal de Développement Rural est l'amélioration des conditions de vie des habitants au sein de la commune de Philippeville et ce, dans l'ensemble des domaines de la vie communale.

Le Programme Communal de Développement Rural s'articule en 6 parties distinctes mais interconnectées :

- Partie 1 : Analyse des caractéristiques de la commune

Également appelé « Diagnostic objectif », cette partie consiste en le regroupement d'un ensemble de données objectives (statistiques et observations de terrains) permettant de dresser un portrait du territoire communal et de le comparer avec d'autres entités de références telles que les communes voisines, la Province de Namur ou encore la Région Wallonne.

- Partie 2 : Consultations citoyennes

Cette partie est transversale et concerne l'ensemble des autres parties du PCDR. Elle a été assurée par la Fondation Rurale de Wallonie (FRW).

- Partie 3 : Diagnostic partagé

Cette partie permet de confronter les résultats de la partie 1 (diagnostic objectif) avec le ressenti des citoyens.

- Partie 4 : Stratégie de développement

Cette partie regroupe les différents défis et objectifs que la commune et les citoyens se sont fixés pour le développement de leur territoire.

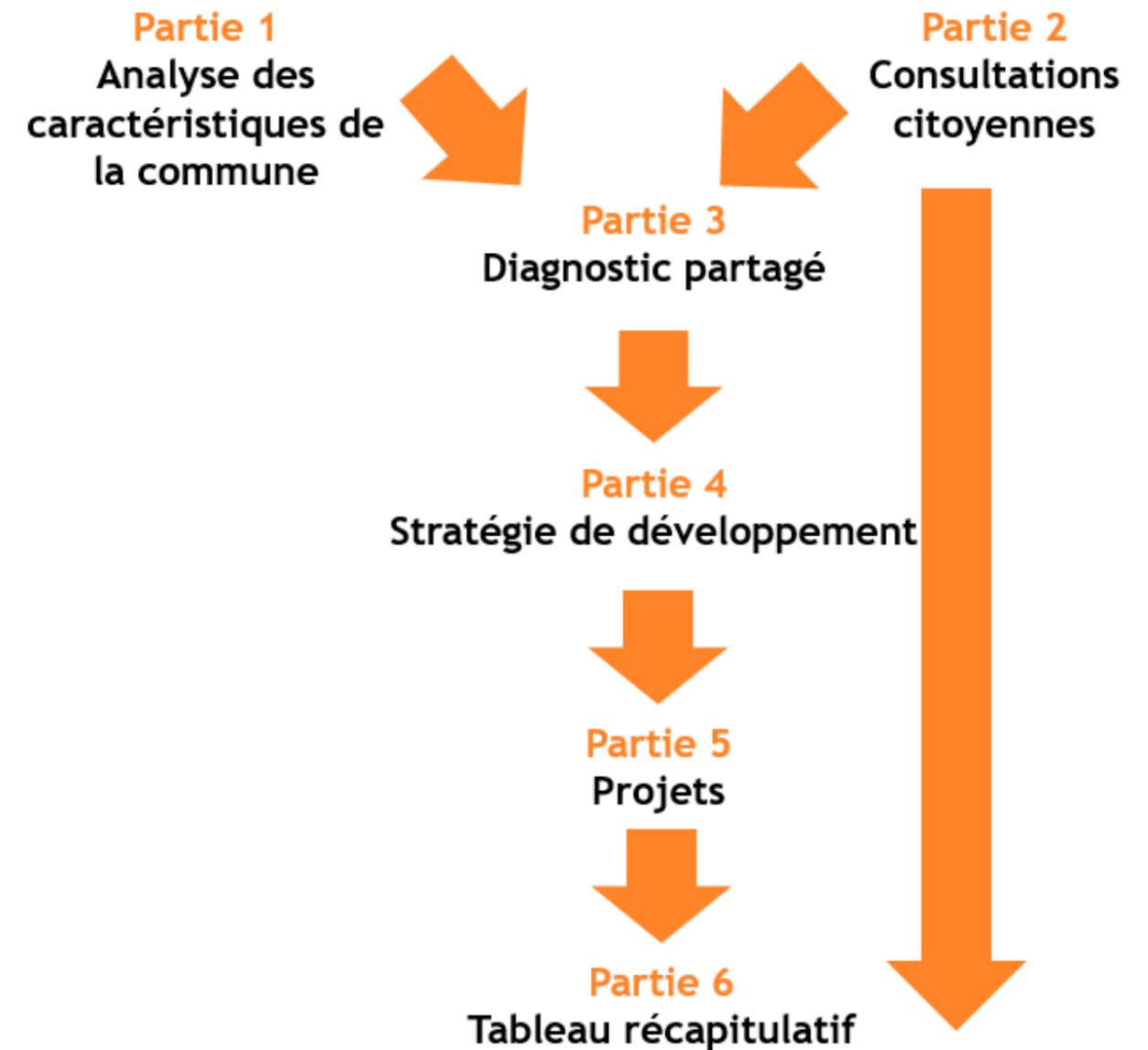
- Partie 5 : Projets

Cette partie reprend l'ensemble des projets à mettre en œuvre pour répondre à la stratégie du PCDR. Les projets sont programmés à court, moyen et long terme.

- Partie 6 : Tableau récapitulatif

Cette partie reprend sous forme de tableau la programmation, l'estimation financière, les porteurs de projets, etc. des projets du PCDR.

L'élaboration de ces différentes parties du PCDR de Philippeville s'est déroulée entre 2017 et 2023.



## PARTIE 1 : ANALYSE DES CARACTERISTIQUES DE LA COMMUNE

La partie 1 du PCDR décrit le contexte communal à travers une 10aine de thématiques distinctes. Les pages qui suivent reprennent pour chaque thématiques les principales caractéristiques du territoire communal.

La Ville de Philippeville est située au Sud-Ouest de la Province de Namur et au centre de l'Arrondissement de Philippeville. Elle est entourée des communes de Florennes au Nord, Walcourt au Nord-Ouest, Cerfontaine à l'Ouest, Couvin et Viroinval au Sud et Doische au Sud-Est. Elle s'étend sur 156,7 km<sup>2</sup> (15.671 ha).

L'actuelle entité résulte de la fusion administrative des anciennes communes de Dourbes (une partie seulement, l'autre partie ayant été rattachée à la commune de Viroinval), Fagnolle, Franchimont, Jamagne, Jamiolle, Merlemont, Neuville, Omezée, Philippeville, Roly, Romedenne, Samart, Sart-en-Fagne, Sautour, Surice, Villers-en-Fagne, Villers-le-Gambon et Vodecée. Philippeville est le centre administratif de l'entité.

### Structure physique et paysagère

#### Structure paysagère

- Régions agro-géographiques : Condroz, Fagne-Famenne
- Territoires paysagers : Bordure condrusienne méridionale, Dépression Fagne – Famenne, Bordure forestière de la Fagne, Moyen plateau condrusien de l'Entre-Sambre-et-Meuse, Replats et collines de la Calestienne et le pied de talus ardennais
- Périmètre d'intérêt paysager : 62km<sup>2</sup> (40% du territoire) en PIP au plan de secteur, 56km<sup>2</sup> ADESA.

#### Structure physique

- ✓ Géologie : Lié au synclinorium de Dinant et caractérisé par un allongement des structures géologiques ouest-est.
- ✓ Relief : Relief et le paysage varient selon un axe Nord-Sud, la moitié Nord du territoire peut être considérée comme vallonnée.
- ✓ Bassin versants/hydrographique : Bassin versant du Viroi, de la Sambre et de l'Hermeton.
- ✓ Cours d'eau principal : L'Hermeton (1<sup>ère</sup> catégorie)
- ✓ Hydrogéologie : 106 captages dont 2 pour la mise en bouteille et 7 pour la distribution publique d'eau
- ✓ Pédologie : conditionnée par la géologie du sol
- ✓ Occupation du sol : 33% boisé, 53% de surfaces agricoles.

### Structure naturelle

#### Structure naturelle

- ✓ Maillage écologique : 33 % de forêts, 40% de bocages, 20% de grandes cultures
- ✓ SGIB (Sites de Grand Intérêt Biologique) : 54 sites sur 1.351 ha (8,6% du territoire)
- ✓ Faune et flore : parmi les dix communes les plus riches en biodiversité en Wallonie

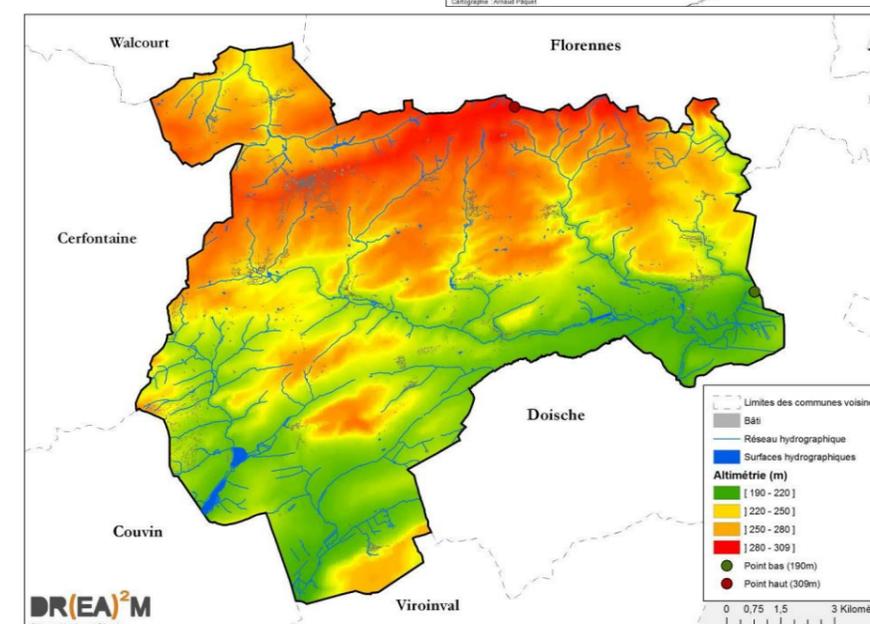
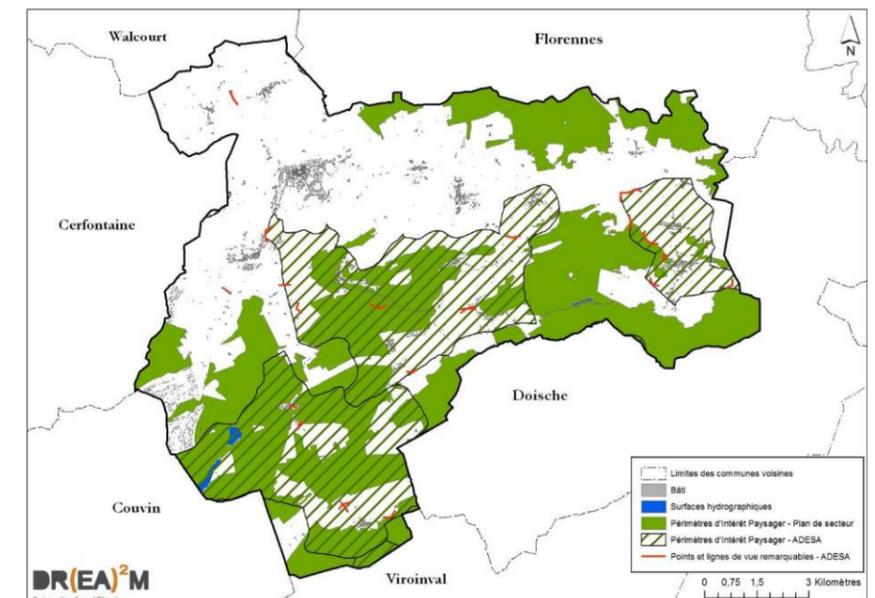
#### Sites naturels protégés

- ✓ Réserves forestières : 1 réserve (44,7 ha)
- ✓ Réserves naturelles (RN) : 1 RN domaniale (30,5 ha) et 5 RN agréées
- ✓ Zone Natura 2000 : 6 périmètres sur 4.535 ha (29% du territoire)
- ✓ ZHIB (zone humide d'intérêt biologique) : absence

- ✓ Cavités souterraines d'intérêt biologique : 5 périmètres
- ✓ AHREM : 44 arbres sur 34 sites

#### Mesures de protection, valorisation et sensibilisation

- ✓ PCDN : Oui
- ✓ Contrat de Rivière : Oui (Haute Meuse)
- ✓ Associations : Natagora « Entre-Sambre-et-Meuse », Cercle horticole « Le Magnolia », Cercle des Naturalistes de Belgique, ASBL « la Surizée », « Les Amis de la Terre », Nature et Progrès
- ✓ Démarches : opérations « Bords de route – Fauchage tardif », « Combles et clochers », Semaine sans pesticides, Plan Maya, Semaine de l'Arbre, le PCDN, BiodiBad, programme LIFE
- ✓ Actions : Nombreuses actions de sensibilisation : « Devine qui vient manger dans mon jardin », « Nuit de la chouette », « Aube des oiseaux », « WE des mares », etc.
- ✓ Energie : présence d'un guichet mobile « Dinant – Philippeville » ;



## Aménagement du territoire et urbanisme

### Propriétés publiques

- ✓ Ville : 16% du territoire
- ✓ CPAS : 0,1% du territoire

### Documents de planification

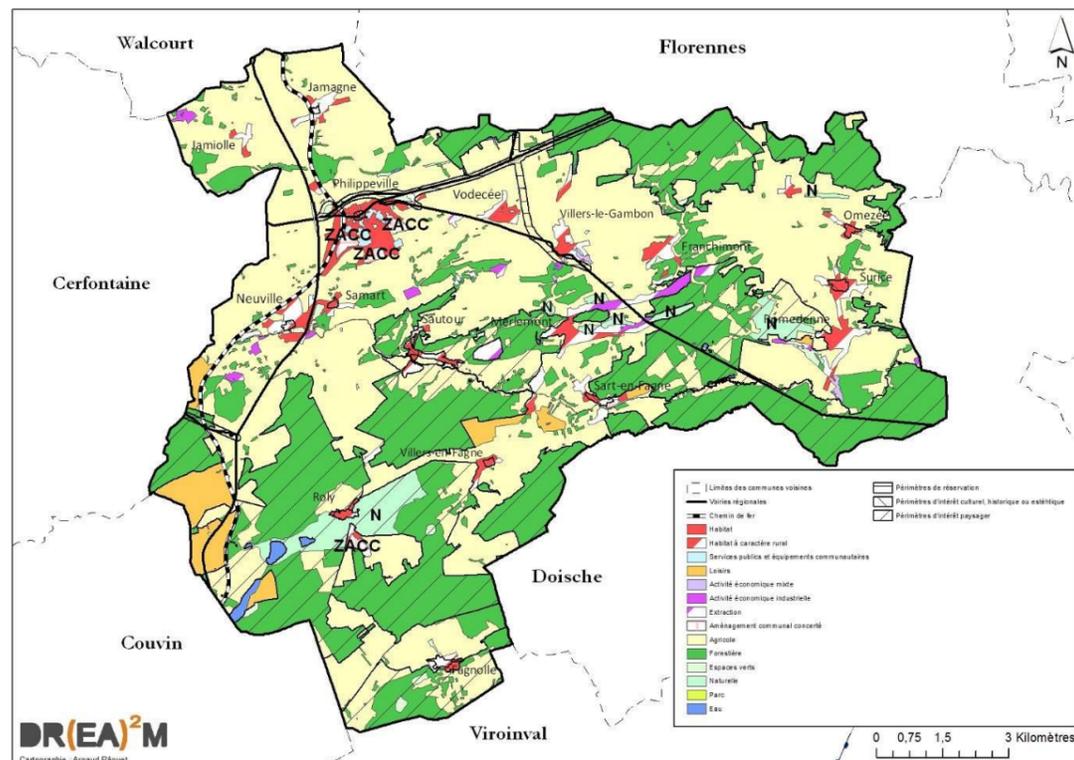
- ✓ Plan de secteur : Philippeville-Couvin (A.R. du 24/04/1980)
  - Zones non urbanisables : 91,3% du territoire
    - dont 58,3% en zone agricole et 37,9% en zone forestière
  - Zones urbanisables : 8,66% du territoire
    - dont 41,5% en zone d'habitat à caractère rural et 27,3% en zone de loisir
  - ZACC : 55,67 ha
- ✓ Schéma de développement communal (SDC) : N/A

### Documents d'aménagement du territoire et d'urbanisme opérationnel

- ✓ Schémas d'orientation locaux : 2 SOL approuvés
- ✓ Guides régionaux d'urbanisme : 2 GRU à Roly et Fagnolle
- ✓ SAR (sites à réaménager) : 2
- ✓ PUR (permis d'urbanisation) : 167

### Organes consultatifs

- ✓ CCATM : non
- ✓ CLDR : oui



## Patrimoine bâti et évolution urbanistique

### Contextualisation

- ✓ Noyaux bâtis : 16 noyaux bâtis villageois + un noyau bâti urbain

### Typologie du bâti dans les villages

- ✓ Villages stables : Omezée
- ✓ Villages en extension : Jamagne, Vodecée, Villers-le-Gambon, Villers-en-Fagne, Samart, Surice, Merlemont, Sautour et Fagnolle
- ✓ Villages en très forte extension : Philippeville, Jamiolle, Franchimont, Romedenne, Sart-en-Fagne, Neuville et Roly
- ✓ Bâti traditionnel : Caractéristiques de la région agro-géographique de la Fagne-Famenne, pour la plupart
- ✓ Bâti contemporain : Pavillonnaire et localisé hors de la structure villageoise

### Patrimoine

- ✓ Monuments classés : 20
- ✓ Sites classés : 11
- ✓ IPIC : 258 bâtiments
- ✓ Ensembles architecturaux : 2
- ✓ Sites archéologiques : 0 sites protégés au sens de la Wallonie

## Démographie

### Démographie

- ✓ Population : 9.194 habitants
- ✓ Evolution (1991-2020) : 20,6% (+1.572 hab)
- ✓ Age moyen : 42,4 ans
- ✓ Taille moyenne | tendance (2017) : 2,27 pers. | ↘
- ✓ Typologie des ménages et tendance : Plus de 36 % des ménages sont des couples mariés, bien qu'ils aient connu une forte décroissance

### Mouvements démographiques

- ✓ Solde naturel (2014) : -0,55/1.000 hab
- ✓ Solde migratoire (2014) : +9,92/1.000 hab

## Logements et immobilier

### Parc de logements

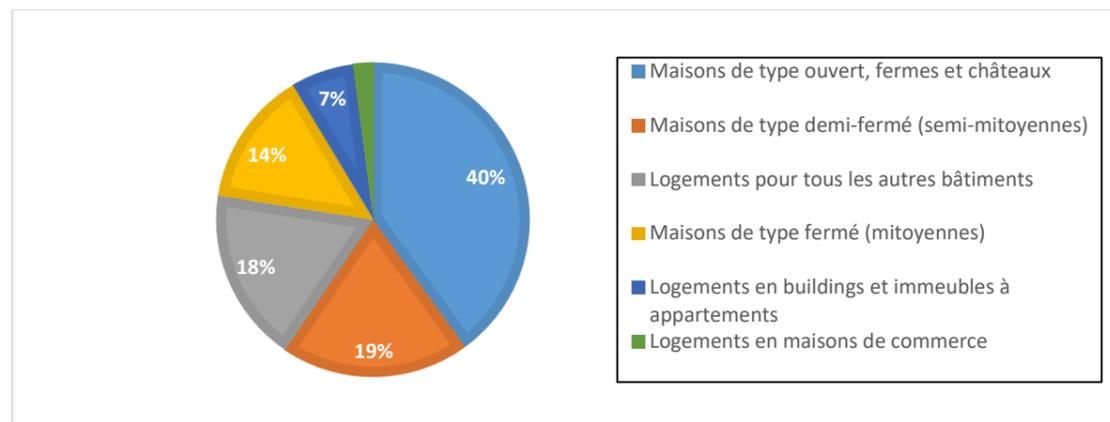
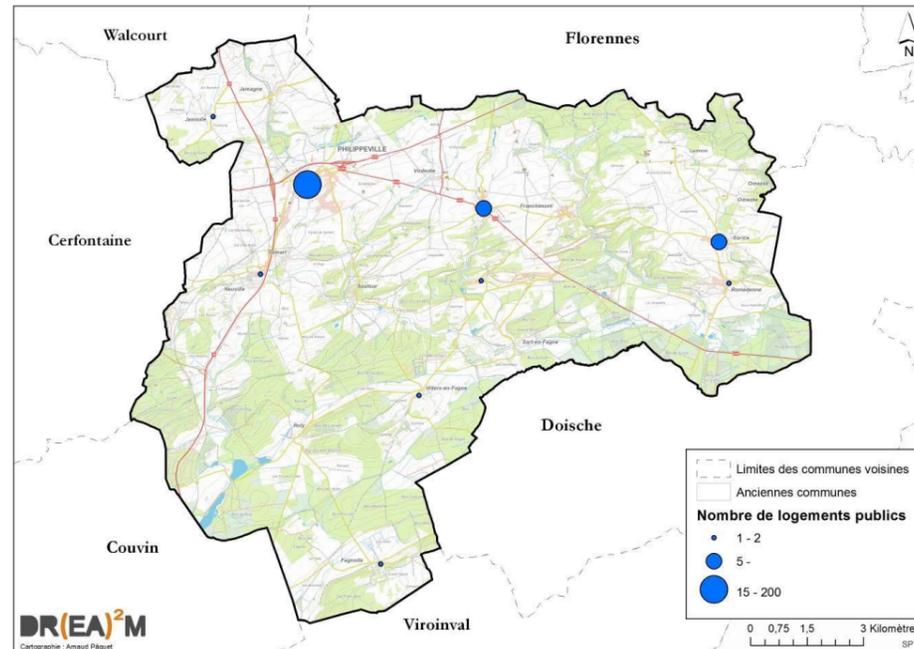
- ✓ Nombre de logements (2014) : 4.568 logements (+ 15 % depuis 2001)
- ✓ Types de logement :
  - Maisons de type « ouvert » : 40%
  - Maisons mitoyennes et semi-mitoyennes : 33,5%
- ✓ Taille du bâti : +90% supérieurs à 65m<sup>2</sup>, 66% supérieurs à 104m<sup>2</sup>
- ✓ Age du bâti : 30,5% avant 1900, 25,6% après 1981

### Marché foncier et du logement

- ✓ Permis d'urbanisme : 83 permis d'urbanisme octroyés en moyenne par an depuis 2000.
- ✓ Prix moyen de vente des maisons (2014) : ± 140.000€
- ✓ Prix moyen des terrains à bâtir (2014) : 24,38 €/m<sup>2</sup>

### Logement et alternatives

- ✓ Logements publics (2016) : 233 logements publics en 2016 (± 5 % du logement total)
- ✓ Habitats permanents : 1.317 personnes domiciliées au sein des 7 domaines résidentiels (276,32 ha)
- ✓ Agence Immobilière Sociale : Oui – Territoire de Dinant et Philippeville



### Structure du travail

#### Revenu

- ✓ Revenu annuel moyen (2013) : 26.712€
- ✓ Bénéficiaires d'un RIS : 1,42 % de bénéficiaires parmi les 18-64 ans en 2016

### Emploi

- *Généralités* : 65 % de population active et taux d'activité de 70 % en 2016 (supérieur aux moyennes de l'arrondissement et de la Région wallonne). 58,5 % de population active occupée (supérieur à la moyenne de la Région wallonne) ;
- *Les indépendants* : 20,7 % de la population active en 2013 (supérieur à la moyenne wallonne). 29 % sont des commerçants ;
- *Les salariés* : 65,7 % de la population active en 2013 (similaire aux moyennes de l'arrondissement et de la Région wallonne), dont 90 % travaillent dans le secteur tertiaire ;

### Chômage

- ✓ 11,4% de la population en âge de travailler en 2013
- ✓ Age des demandeurs d'emploi : les plus de 50 ans sont les plus représentés
- ✓ Niveau de formation des demandeurs d'emplois : 82,3 % n'ont pas dépassé le 3ème degré du secondaire

### Economie

#### Généralités

- ✓ 227 entreprises actives en 2013 et secteur tertiaire majoritaire sur le territoire ;
- ✓ 135 entreprises de moins de 5 employés (57 % des entreprises) ;
- ✓ 50 % des salariés au sein d'entreprises de plus de 50 personnes et seulement 9 % des salariés au sein d'entreprises de moins de 5 personnes ;
- ✓ 44,9 % des salariés sont actifs dans le secteur public.

#### Agriculture

- ✓ *SAU - Production* : production « lait-bovins mixtes » (orientation vers l'élevage), 41 % du territoire en SAU, dont 60 % est considérée comme « superficie toujours couverte d'herbe » en 2013
- ✓ 101 exploitations en 2013
- ✓ *Zones Natura 2000* : 10,9 % des zones agricoles sont concernées par Natura 2000
- ✓ Commission agricole en place depuis 2006

#### Forêt

- ✓ 33,5 % du territoire en 2014 et de multiples fonctions (économique, sociale, écologique, récréative). Plus de 90 % des forêts sont des forêts de feuillus ;
- ✓ Fonction économique : supérieures à 200.000 € par an depuis plus de 10 ans
- ✓ 90,9 % des bois soumis au code forestier (soit ± 2.200 ha) appartenaient à la commune en 2010 ;
- ✓ 2 forêts certifiées PEFC.

#### Pêche

- ✓ Trois associations de pêcheurs, une société de pêche et une entreprise de pisciculture

#### Industries

- ✓ Le secteur secondaire regroupe 19,3 % des indépendants et 6,7 % des salariés.
- ✓ *Carrières* : une cinquantaine d'emplois directs et une centaine d'emplois indirects.

#### Secteur tertiaire

- ✓ Le secteur tertiaire regroupe 59,1 % des indépendants et 89,8 % des salariés ;
- ✓ *Zones d'influence* : Charleroi (échelle régionale) et Philippeville (achats semi-courants).
- ✓ *Commerces* : grande majorité à Philippeville (dans le centre et dans la zone commerciale située à l'Ouest) et seuls cinq villages possèdent au moins un « commerce »

#### Producteurs locaux

- ✓ Une quinzaine de producteurs locaux et une demi-douzaine d'artisans locaux

#### Parcs d'activités économiques proches

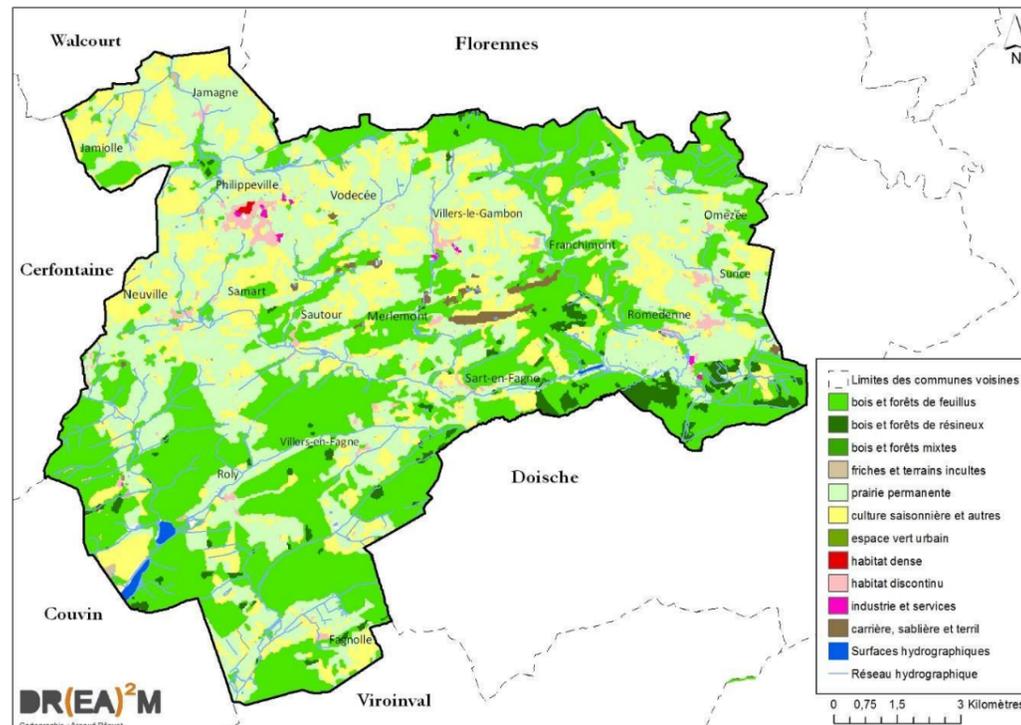
- ✓ Mariembourg, Frasnes, Chastrès et Mettet disposent de parcs d'activité économique, tout autour de Philippeville, susceptibles de capter les travailleurs de Philippeville ;

#### Principaux acteurs économiques locaux

- ✓ *Bureau Economique de la Province (BEP)*
- ✓ *Structures en faveur du développement* : présence du GECO (Groupement des Entrepreneurs Créateurs d'Opportunités) depuis de nombreuses années mais absence de Groupe d'Action Locale (GAL), d'Agence de Développement Local (ADL) et d'association des commerçants.

#### Tourisme

- ✓ Entreprises touristiques : « Balad'ânes » et « Rando Ânes de la Fagne »



## Réseaux techniques et déchets

#### Réseaux techniques

- ✓ *Electricité* : gestion par ORES, 5 lignes à haute tension traversent le territoire mais en évitant au maximum les zones habitées ;
- ✓ *Eau - Distribution* : gestion par l'INaSeP via une dizaine de captages. La plupart des domaines résidentiels du plan HP sont alimentés par des puits privés ;
- ✓ *Gaz naturel* : Seuls Philippeville, Vodecée et Villers-le-Gambon
- ✓ *Télécommunications* : 11 antennes relais réparties sur le territoire
- ✓ *Accès à Internet* : forte inégalité existante entre certaines parties du territoire mais les trois espaces publics numériques
- ✓ *Qualité de l'air* : bonne qualité de l'air, absence d'activité néfaste sur le territoire ;
- ✓ *Energies renouvelables* : participation aux campagnes SOLTHERM et à l'asbl Locasol

#### Eaux usées

- ✓ *Eau - Egouttage* : deux Plan d'Assainissement par Sous-Bassin Hydrographique. Quatre stations d'épuration sont existantes, couvrant moins de 4.000 équivalents-habitants (EH)

#### Gestion des déchets

- ✓ *Déchets ménagers* : ± 485 kg de déchets ménagers annuels par habitant
- ✓ *Récolte et traitement des déchets* : adhésion à « Fost plus » depuis 1997, utilisation de poubelles à puce et ramassage des déchets assuré par le BEP. Un parc à conteneurs est situé à Vodecée, des conteneurs à textiles et des bulles à verre sont répartis sur le territoire

#### Risque nucléaire

- ✓ Le territoire est entièrement compris dans la sphère d'influence des risques potentiels de la centrale nucléaire de Chooz (F)

## Services à la population

#### Services communaux

- ✓ 15 services communaux
- ✓ Le CPAS est basé à Philippeville et employait 154 personnes en avril 2017 (+ 29 « Article 60 ») ;
- ✓ *Antenne sociale « Plan HP »*

#### Sécurité et justice

- ✓ *Police locale* : poste de proximité de Philippeville et QG de la zone de police « Hermeton et Heure » I
- ✓ *Service incendie* : localisé à Philippeville

#### Services postaux

- ✓ Un bureau de poste à Philippeville et quatre autres lieux de services postaux

#### Services sociaux

- ✓ ALE, Maison de l'emploi et Asbl Carrefour

#### Services scolaires

- ✓ Enseignement fondamental : 11 établissements (dont un spécialisé)
- ✓ Enseignement non-fondamental : 4 établissements secondaires (dont deux spécialisés)
- ✓ Enseignement supérieur : absence de pôle universitaire mais un établissement de promotion sociale et un internat autonome

#### Services à l'enfance et à la jeunesse

- ✓ Accueil à l'enfance : capacité d'accueil de 79 places pour un taux de couverture de 34,7 places pour 100 enfants
- ✓ Accueil extra-scolaire, I.M.A.J.E., Jeunesse et Santé Philippeville et O.N.E.
- ✓ Existence d'un Conseil Consultatif Communal des Jeunes.

#### Services au troisième âge

- ✓ Conseil Consultatif Communal des Aînés
- ✓ Résidences : une seule vraie maison de repos et de soins, d'une capacité de 80 lits, ainsi qu'une résidence composée de 51 maisonnettes (capacité de 102 places). La capacité d'accueil à Philippeville est de 35 lits/1000 personnes en 2015
- ✓ Sport à destination des seniors

#### Services aux personnes handicapées

- ✓ Structures : 10 structures présentes
- ✓ Label Handycity : possession du label depuis 2012 et reconduction en 2018 ;

#### Hôpitaux et services de soins

- ✓ Hôpitaux : polyclinique localisée à Philippeville mais les hôpitaux les plus proches sont à Dinant, Chimay ou Charleroi.
- ✓ Pharmacie : 5 pharmacies
- ✓ Médecine : 11 médecins généralistes

#### Services à destination de tous

- ✓ Mutualités : 4 structures à Philippeville
- ✓ Aides ménagères et repassage : 7 structures localisées à Philippeville
- ✓ Formations : organisation de formations à destination des débutants ou des personnes âgées (utilisation d'Internet) à Philippeville et Villers-le-Gambon.

## Culture, vie associative, sport, tourisme et espaces publics

#### Culture

- ✓ Centre culturel local, Centre culturel régional Action Sud, Centre d'Expression et de Créativité, Cellule régionale « Article 27 Chimay-Philippeville », Bibliothèques et médiathèques

#### Vie associative

- ✓ Maisons de village et salles : 6 maisons de village, une vingtaine de salles communales privées
- ✓ Associations : diverses associations

#### Sport

- ✓ Clubs : 35 clubs sportifs répertoriés
- ✓ Infrastructures : un hall omnisports, une piscine couverte, deux terrains de football, 4 centres équestres, un terrain à destination du BMX, des marquages au sol pour balle pelote dans 4 villages

#### Tourisme

- ✓ Attractions à l'échelle régionale : Présence de zones d'attraction tout autour de Philippeville : les Lacs de l'Eau d'Heure, la vallée du Viroin, Couvin, Mariembourg, etc.
- ✓ Attractions à l'échelle communale : tourisme vert, naturel, patrimonial bâti, non-bâti (La Chinelle)
- ✓ Horeca : 22 lieux d'hébergement répartis sur le territoire en avril 2018

#### Espaces publics

- ✓ L'aménagement de ces places est très variable
- ✓ 14 plaines de jeux

## Mobilité

#### Réseau routier

- ✓ Autoroutes : ring de Charleroi à 20 km au nord
- ✓ Voiries régionales : ± 40 km (5 routes)
- ✓ Voiries communales : 404 km
- ✓ Charges de trafic : La N5 est la plus fréquentée (± 15.000 véhicules par jour), suivie par la N97 et la N40. Aucune congestion particulière n'est à mentionner
- ✓ Projet en cours : La commune est concernée par un projet d'aménagement de la N5 en autoroute « E420-N5 » (2x2 voie de circulation + bandes d'arrêt d'urgence et berme centrale en béton).

#### Réseau ferroviaire

- ✓ Gare : Philippeville
- ✓ Ligne(s) : 132 (Charleroi – Couvin)
- ✓ Fréquence : 1 train / heure / sens, 2 en heures de pointe
- ✓ Accès aux pôles : Charleroi en 1h de Charleroi, 1h30 de Namur et Mons

#### Réseau de transport en bus

- ✓ Lignes : 12
- ✓ Nombre d'arrêts : 59
- ✓ Villages desservis : tous sauf Roly et Omezée

#### Modes doux

- ✓ RAVeL : 5 km (ancienne ligne 156), potentialité sur l'ancienne ligne 138a
- ✓ Réseaux lents : aspect touristique bien développé, au contraire de l'aspect utilitaire

#### Autres (aérien et fluvial)

- ✓ Autres (aérien et fluvial) : absence de voies navigables et d'aéroport (Bruxelles-Sud est le plus proche, à 40 km de Philippeville).

#### Indices d'accessibilité

Indice composite incluant les distances-temps à quatre grands types de services (école d'enseignement secondaire, hôpital général, hypermarché et gare).

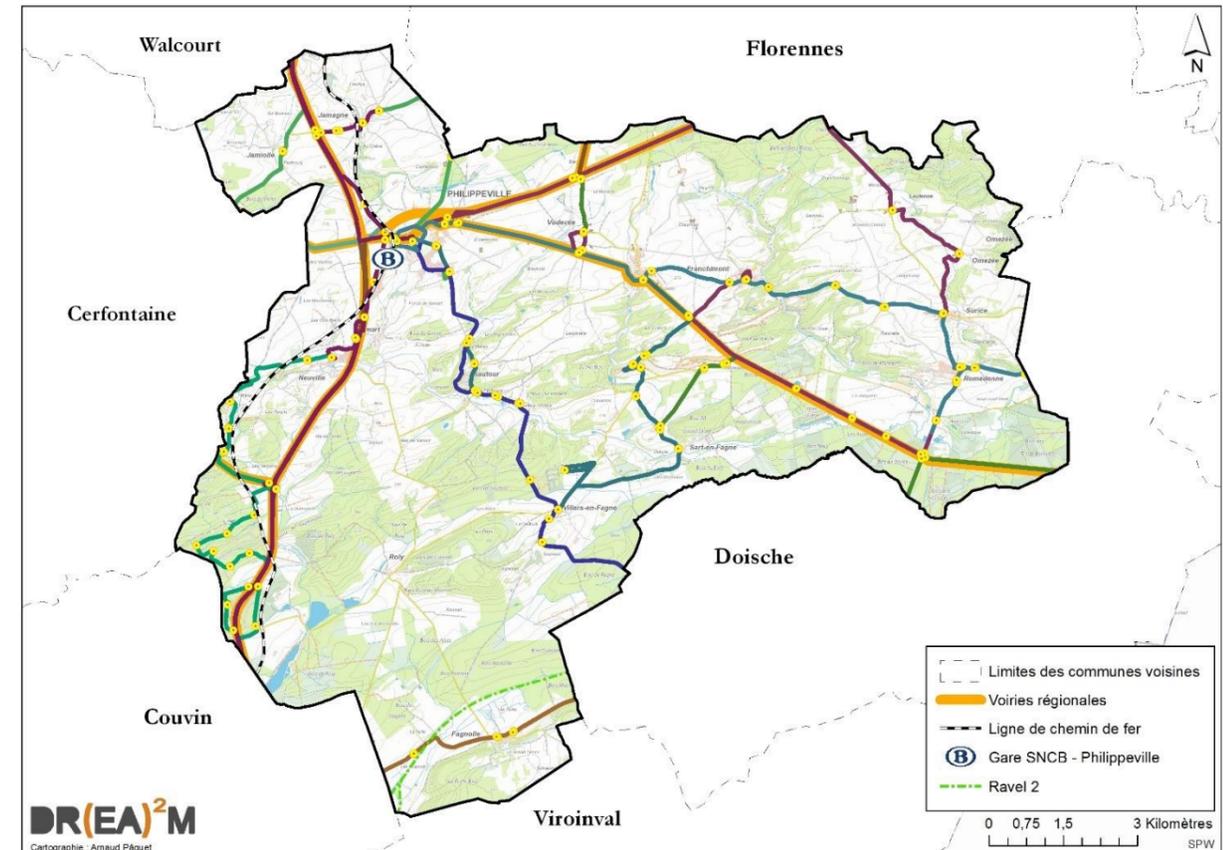
- ✓ Indice d'accessibilité : 11-20 minutes en 2008

#### Sécurité routière

- ✓ Situation satisfaisante de Philippeville du point de vue de l'indice d'insécurité, malgré que la N40 traverse Villers-le-Gambon et que la N98 traverse Vodecée
- ✓ Accidents : 57 accidents de la route en 2016

#### Stratégie, actions et services liés à la mobilité

- ✓ PCM : adopté en 2002
- ✓ Mobilesem : asbl créée en 2011, qui vise à subvenir aux besoins des habitants en matière de mobilité, en proposant divers types de services favorisant la mobilité
- ✓ CPAS : service de taxi social à disposition des citoyens, avec le soutien de Mobilesem.



## PARTIE 2 : PARTICIPATION CITOYENNE

Cette partie constitue un résumé de la description des résultats de la participation. La commune de Philippeville a été accompagnée dans l'élaboration de son PCDR, et tout particulièrement pour la consultation citoyenne, par l'Equipe régionale de l'Entre-Sambre-et-Meuse de la Fondation Rurale de Wallonie.

### Déroulement de la participation

Les dates présentées ci-dessous retracent l'historique de la participation citoyenne.

**23/01/2014** : Délibération du Conseil communal : décision de lancer une Programme Communal de Développement Rural avec l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie.

**27/02/2015** : Accord du Ministre pour bénéficier de l'accompagnement de la FRW à partir de 2016.

**24/03/2016** : Délibération du Conseil communal : signature de la convention d'accompagnement avec l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie.

**24/03/2016** : Délibération du Conseil communal : approbation des conditions et mode de passation du marché public pour la désignation d'un auteur de programme.

**02/08/2016** : Délibération du Collège : désignation du bureau d'études DR(EA)<sup>2</sup>M comme auteur de programme.

**14/12/2016** : Première rencontre Commune/Auteur/FRW.

**26/04/2017** : Mise en place du comité de coordination – première réunion Commune/FRW/Auteur/DGO3.

**Du 13/06 au 14/09/2017** : Réunions d'information aux élus communaux.

**Du 21/08 au 05/11/2017** : Première phase de consultation des Personnes-ressources.

**Du 13/09 au 04/12/2017** : Réunions d'Information et de Consultation.

**Du 22/09 au 31/10/2017** : Consultation Public Cible : Domaines en Habitat Permanent.

**Du 05/10/2017 au 05/02/2018** : Consultation Public Cible : Agriculteurs.

**Du 15/03 au 23/04/2018** : Deuxième phase de consultation des Personnes-ressources.

*Par souci de neutralité et de non interférence avec les élections communales d'octobre 2018, les réunions ont été suspendues.*

**19/02 et 04/03/2020** : Première phase des Groupes de Travail thématiques : GT 1 et GT 2.

**Du 23/03 au 31/07/2020** : Consultation numérique via la plateforme participative de la FRW.

*Conformément aux décisions prises pour lutter contre la propagation du coronavirus, les Groupes de Travail thématiques des 18/03 et 01/04/2020 ont été reportés. La consultation via la plateforme participative a, quant à elle, été prolongée.*

**Du 31/07 au 30/09/2020** : Consultation Public Cible : les jeunes de 15 à 25 ans.

**07/10 et 21/10** : Deuxième phase des Groupes de Travail thématiques : GT 3 et GT4.

**25/03/2021** : Délibération du Conseil communal : désignation des membres de la CLDR.

**23/06/2021** : Installation officielle de la Commission Locale de Développement Rural.

**16/11/2021** : Approbation du diagnostic partagé par la CLDR.

**15/03/2022** : Approbation de la stratégie de développement par la CLDR.

**19/04/2022** : Rencontre Collège-FRW pour la priorisation des projets

**27/04/2022** : Priorisation des projets par la CLDR.

**22/11/2022** : Rencontre Collège-FRW pour la modification de la priorisation des projets

**18/04/2023** : Présentation au Collège des fiches-projets de lot et lot 2 par le bureau d'études DR(EA)<sup>2</sup>M

**22 novembre** : Approbation des fiches-projets par la CLDR.

**13 décembre 2023** : Approbation de l'avant-projet de PCDR par la CLDR.

### Outils de communication

De nombreux canaux d'information ont été utilisés pour assurer une large consultation des habitants aux réunions du PCDR et permettre ainsi aux habitants de se tenir au courant du déroulement et de l'avancée de son élaboration.

- ✓ Une **brochure d'information** décrivant le processus d'élaboration du PCDR (objectifs, description des 6 parties, réunions participatives) était disponible à l'Administration communale et lors de toutes les réunions publiques.
- ✓ Un **SITE INTERNET CONSACRÉ AU PCDR DE PHILIPPEVILLE** a été mis en ligne en septembre 2017 : [www.pcdr-philippeville.info](http://www.pcdr-philippeville.info). Toutes les communications liées au PCDR y faisaient explicitement référence. Ce canal d'information et de communication fournit l'information à propos du PCDR de Philippeville et son déroulement, la diffusion de l'agenda des réunions, la diffusion des comptes-rendus et présentations PowerPoint des réunions et permet ainsi aux habitants de se tenir au courant du déroulement et de l'avancée du PCDR.
- ✓ Un **cahier de doléance** destiné à accueillir les demandes personnelles des habitants formulées lors des réunions de consultation a été utilisé tout au long du PCDR.
- ✓ Des **séances d'information** aux élus ont permis aux agents de la FWR d'expliquer la démarche PCDR.
- ✓ Un **toutes-boîtes** a été adressé aux ménages de l'entité pour les réunions d'information et de consultation.
- ✓ Des **ARTICLES** ont été publiés dans le **BULLETIN COMMUNAL**.
- ✓ Une **AFFICHE** a été diffusée dans divers lieux publics.
- ✓ Le calendrier des réunions d'information et de consultation a été diffusé dans le périodique « **LE MESSAGER** »
- ✓ Une **PUBLICITÉ INTERNET** a été diffusée sur le site communal, sur le site du PCDR et sur la page Facebook de la Commune. De plus, 16 « événements Facebook » ont été créés, pour chacune des réunions, offrant la possibilité aux habitants « d'inviter » leurs connaissances. Le calendrier des réunions a également été diffusé sur la télévision présente dans le **HALL D'ACCUEIL** de l'Administration communale.
- ✓ Un **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** a été adressé aux journalistes locaux le 4 septembre 2017 et a permis la parution de 4 articles (Nouvelle Gazette (2), L'Avenir et le Vlan) ainsi que la diffusion d'un reportage télévisé (CanalC).
- ✓ Vu le faible taux de participation aux premières réunions, la commune a placé des **PANNEAUX BORDS DE ROUTE** lors des réunions de Sart-en-Fagne, Villers-le-Gambon et Vodecée, ce qui a permis de relancer la publicité et d'augmenter la participation à ces réunions.

**Consultation**  
Pour que tout se déroule bien

La recette d'une bonne consultation :

- Courtoisie et politesse
- Respect des autres, pas de jugement sur les avis proposés
- Il ne s'agit pas d'une tribune politique
- On peut parler de tout, mais toujours dans un **souci collectif**, le cahier de doléances est disponible pour vos demandes personnelles

Programme Communal de Développement Rural

COMPTÉ RENDU DE LA  
RÉUNION D'INFORMATION ET DE CONSULTATION  
VILLERS-EN-FAGNE LE 13 SEPTEMBRE 2017

Information

Consultation

25 septembre 2017	Eglise de SAUTOUR	8
<i>En ce compris pour les habitants du Domaine de la GUEULE DE LOUP</i>		
2 octobre 2017	Maison de Village de SART-EN-FAGNE	32
9 octobre 2017	Salle Saint-Remy de VILLERS-LE-GAMBON	27
11 octobre 2017	Salle Sainte-Genève de VODECÉE	26
16 octobre 2017	Salle La Malterie de ROMEDENNE	32
23 octobre 2017	Salle communale de MERLEMONT	16
25 octobre 2017	Salle Jean-Ponsart de FRANCHIMONT	24
6 novembre 2017	Aux Halles de PHILIPPEVILLE	44
13 novembre 2017	Buvette du football de SURICE	38
<i>En ce compris pour les habitants d'OMEZÉE et de LAUTENNE</i>		
20 novembre 2017	Salle de la Gaïeté à NEUVILLE	23
<i>En ce compris pour les habitants des DOMAINES DE LA FORÊT ET DES VALISETTES</i>		
22 novembre 2017	Eglise de JAMAGNE	20
27 novembre 2017	Maison de Village de ROLY	49
<i>En ce compris pour les habitants du Domaine du BOIS DE ROLY</i>		
29 novembre 2017	Local de balle-pelote de FAGNOLLE	18
4 décembre 2017	Maison de Village de JAMIOLLE	18
		<b>400 participants</b>

## Méthodologie de consultation

Le schéma ci-dessous illustre la manière dont la population a été impliquée dans l'élaboration de son PCDR.



Il est à noter que des personnes-ressources ont également été consultées par la FRW avant et après les réunions villageoises.

### 1. Réunions d'information et de consultation

Les 16 réunions d'Information et de Consultation ont réuni au total **400 PARTICIPANTS** – soit 3,3% de la population - et se sont déroulées sur l'entité de Philippeville **du 13 septembre et le 14 décembre 2017** :

13 septembre 2017 – Maison de Village de VILLERS-EN-FAGNE	17
18 septembre 2017 – Hall-relais de SMART	8

Ces réunions avaient pour objectifs, à la fois d'**INFORMER** la population sur le Programme Communal de Développement Rural, mais aussi de **CONSULTER** les habitants quant au présent et à l'avenir de leur commune afin de permettre à l'auteur de programme de réaliser le diagnostic partagé (Partie III du PCDR).

### 2. Consultation de publics cibles

La Ville de Philippeville compte **4 GRANDS DOMAINES REPRIS AU PLAN HABITAT PERMANENT**. Quatre rencontres ont donc été organisées avec les membres des Conseils d'Administration du Domaine du Bois de Roly (7 personnes), du Domaine de la Forêt à Neuville (4), du Domaine des Valisettes à Neuville (2) et du Domaine de la Gueule de Loup à Sautour (1), soit **14 PERSONNES**.

Un « **QUESTIONNAIRE AUX AGRICULTEURS DE LA COMMUNE DE PHILIPPEVILLE** » a été envoyé par courrier postal aux 132 exploitations agricoles de Philippeville. L'analyse des 14 questionnaires reçus, soit un taux de participation de 10,61%, a été réalisée en janvier 2018.

Une « **ENQUÊTE SUR LES BESOINS DES JEUNES** » a été menée en 2020 dans le cadre de l'élaboration du PCDR de Philippeville. Elle s'adressait aux **15-25 ans habitant, étudiant et/ou travaillant sur l'entité de Philippeville**. L'analyse des 25 réponses obtenues entre le 31 juillet et le 30 septembre 2020 a été réalisée en octobre 2020.

### 3. Consultation des Personnes-Ressources

Afin de mieux connaître la commune de Walcourt, les agents de la FRW chargés de l'ODR sur la commune ont organisé des rencontres individuelles avec une série de témoins privilégiés, à savoir au total 11 personnes-ressources, avant (août et octobre-novembre 2017) et après (mars-avril 2018) les réunions d'Information et de Consultation.

Outre l'importance de connaître ces acteurs de terrain, le but était de cerner leur vision de la commune (ses principaux atouts, ses faiblesses, les éventuels projets à y développer) et d'avoir un éclairage différent et spécifique de la Commune.

#### 4. Groupes de Travail thématiques

Suite à l'analyse socio-économique et aux réunions d'Information et de Consultation, une proposition de création de Groupes de Travail thématiques a été établie. Cette proposition a engendré la tenue de 4 Groupes de Travail sur base de différents constats thématiques identifiés par l'auteur de programme et des préoccupations rencontrées lors des réunions villageoises. Ouverts à tous les habitants, ceux-ci se sont tenus les 19 février, 4 mars, 7 octobre et 21 octobre 2020.

19 février 2020 – Environnement & Aménagement du territoire Thématiques : Milieu naturel et paysage, Démographie et logement, Urbanisme et aménagement du territoire, Mobilité	<b>40</b>
4 mars 2020 – Infrastructures & Services à la population Thématiques : Services, Energie et Mobilité	<b>24</b>
07 octobre 2020 – Economie locale & Tourisme Thématiques : Economie locale, Agriculture, patrimoine et tourisme <i>Ce groupe de travail était prévu initialement le 18 mars 2020 mais a dû être reportée à cause de la crise sanitaire liée à la Covid-19</i>	<b>28</b>
21 octobre 2020 – Vie associative & Culturelle Thématiques : Culture, vie associative, sport, gouvernance, communication et participation <i>Ce groupe de travail était prévu initialement le 1<sup>er</sup> avril 2020 mais a dû être reportée être reportée à cause de la crise sanitaire liée à la Covid-19</i>	<b>20</b>
<b>TOTAL : 112 personnes</b>	

#### 5. Plateforme participative

Dans un souci d'enrichir la réflexion participative en **touchant les personnes qui n'ont pas eu la possibilité de se rendre aux différentes réunions**, telles que les étudiants et les jeunes parents, une consultation en ligne a été créée.

Menée en parallèle aux Groupes de Travail thématiques, celle-ci permettait le **prolonger la réflexion sur les projets à mener sur la commune** : faire réagir les participants aux nombreuses idées récoltées lors des phases de consultations précédentes et leur laisser la possibilité d'en ajouter de nouvelles en vue d'obtenir des idées concrètes de projets et d'actions à mettre en place.

Originellement ouverte aux participants des Groupes de Travail dès le 19 février mais accessible au grand public à partir du 23 mars jusqu'au 20 mai 2020, cette consultation en ligne a été prolongé jusqu'au 31 juillet 2020 suite à la crise sanitaire du Covid-19.



#### 6. Commission Locale de Développement Rural

L'analyse des candidatures a donné suite à la **DÉSIGNATION DE 42 MEMBRES DE LA CLDR PAR LE CONSEIL COMMUNAL LE 25 MARS 2021.**

Dates	Nombre de participants	Excusés
Plénière du 23 juin 2021	23	8
Plénière du 16 novembre 2021	14	9
Plénière du 15 mars 2022	14	10
Plénière du 23 mars 2022	16	9
Plénière du 27 avril 2022	16	9
Plénière du 22 novembre 2023		
Plénière du 13 décembre 2023		

Le tableau ci-dessous synthétise les thématiques abordées lors de chaque réunion :

Dates	Thématiques abordées
23 juin 2021	Installation officielle et présentation de la partie 3
16 novembre 2021	Echanges sur les parties 1 et 3 et présentation de la partie 4
15 mars 2022	Echanges sur la partie 4 et travail sur les projets
23 mars 2022	Travail sur les projets
27 avril 2022	Présentation de la liste des projets et priorisation
22 novembre 2023	Présentation et échanges sur les fiches-projets
13 décembre 2023	Présentation des parties 2 et 6 et approbation de l'avant-projet de PCDR

## PARTIE 3 : DIAGNOSTIC PARTAGE

Le diagnostic partagé vise à identifier les atouts et faiblesses de l'entité et à prendre en compte les préoccupations des habitants. Ce diagnostic s'est basé sur l'analyse de la situation socio-économique du territoire et sur les résultats de la participation de la population à travers les rencontres avec les publics cibles (agriculteurs et membres impliqués dans la gestion des domaines concernés par le plan Habitat Permanent), les personnes-ressources, la consultation villageoise (réunions d'Information et de Consultation) et les groupes de travail. Les données corroborées ou apportées par les citoyens et les personnes ressources sont identifiées *en bleu* dans les tableaux suivants.

Chaque thématique se conclut par l'identification d'enjeux qui représentent les grands Défis auxquels Philippeville risque d'être confronté dans un futur proche. Ces enjeux vont servir à mettre en place d'une **Stratégie de Développement Rural**, et pourront être traduits ou non comme ses objectifs.

### 1. Milieu naturel et paysage

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>Qualité du maillage écologique</li> <li>Nombreuses Espèces d'Intérêt Communautaires (EIC) qui participent à la qualité de la biodiversité</li> <li>Multitude de sites protégés (réserve forestière, réserves naturelles, zones Natura 2000, cavités souterraines, sites de grand intérêt biologique, arbres et haies remarquables) qui participent à la qualité de la biodiversité et à la diversité paysagère</li> <li>Présence de la régionale Natagora et de nombreuses autres associations actives sur le territoire → Proximité des acteurs concernés avec le territoire</li> <li>Nombreuses opérations et démarches en faveur de la nature (fauchage tardif, Plan Communal de Développement de la Nature, LIFE, etc.) qui participent au maintien de la biodiversité</li> <li>Présence de nombreuses ressources naturelles (présence de captages d'eau pour la distribution publique, bois et forêts, carrières, grande diversité de sols)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vaste superficie du territoire et importantes zones faisant l'objet d'un statut de protection environnementale → Importance des coûts de gestion et difficulté à assurer une gestion optimale</li> <li>Relief très marqué par endroits → Impact sur la manière de cultiver le sol et sur la facilité des déplacements cyclo-piétons</li> <li>Clivage paysager Nord-Sud → Identité territoriale partagée entre le Nord et le Sud</li> <li>Détérioration progressive du milieu naturel et des éléments qui en font un milieu de qualité</li> <li><i>Manque d'entretien des espaces privés, avec formation de chancres</i></li> <li><i>Manque d'embellissement et de propreté des espaces communaux</i></li> <li><i>Mauvaise gestion du fauchage tardif</i></li> <li><i>Manque de sensibilisation des habitants à la problématique de la biodiversité</i></li> <li><i>Lobbys de la chasse</i></li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration de Philippeville dans le Parc naturel Viroin-Hermeton, très positive sur le plan touristique <i>(et sur le plan environnemental et transcommunal par le biais de projets « nature »)</i></li> <li>Développement de la sensibilisation des habitants et utilisateurs du territoire à l'environnement et la biodiversité</li> <li><i>Valorisation environnementale sur les propriétés communales par le biais de LIFE ou du Plan Communal de Développement de la Nature</i></li> <li><i>Partage des espaces boisés</i></li> <li><i>Conversion des terres louées ou partagées à la biodiversité</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Urbanisation non adéquate pouvant mettre en péril le caractère rural du territoire → <i>Perte du caractère rural du territoire</i></li> <li>Existence de zones inondables en zone urbanisable → Risque d'inondations dans certaines zones bâties en aval de Sart-en-Fagne</li> <li>Poursuite de la détérioration du milieu naturel dans son ensemble, pouvant mener à la disparition complète de milieux entiers ou de populations d'espèces présentes sur le territoire communal</li> <li><i>Dégradation de la qualité du cadre de vie et des paysages (éoliennes, étalement urbain, disparition des haies, disparition</i></li> </ul>

Diversité et qualité paysagère → Attractivité sur le plan touristique (sentiers, plongée, activités nautiques)	<i>des prairies au profit des terres de culture et de l'élevage hors-sol</i> <i>Menaces de certaines pratiques agricoles</i>
--	---

Ces éléments permettent de dégager 3 enjeux sur la thématique « Milieu naturel, paysage et environnement » :

**Enjeu 1 : « Le patrimoine naturel, première ressource de la commune ? »** : Avec un tiers de son territoire protégé pour la nature et/ou le paysage, Philippeville dispose d'un réel atout par rapport à la moyenne wallonne. Avec l'attrait nouveau du citoyen pour l'environnement et des produits plus locaux, avec toutes les questions d'actualité autour du réchauffement climatique, avec tout l'industrie qui se développe autour désormais du biomimétisme et qui veut limiter son impact environnemental, est-ce que le patrimoine naturel ne constitue pas pour demain une des ressources les plus importantes pour nos villes et villages?

**Enjeu 2 « Les eaux, une qualité à améliorer ? »** : Qualitativement et quantitativement l'eau est une ressource rare à protéger. En Wallonie, son état est jugé défavorable. En absence de plusieurs stations d'épuration et sans contrat rivière sur son territoire, n'y a-t-il pas un enjeu important à Philippeville et ce d'autant plus que les épisodes de sécheresse se multiplient accentuant la pression sur cette ressource.

**Enjeu 3 « Des espaces verts à embellir ? »** : Autant dans un souci de qualité du cadre de vie pour les habitants que dans une optique de développement de la nature, le ressenti des habitants sur les espaces verts publics et privés à améliorer peut-être un enjeu important à soutenir.

### 2. Démographie – Logement – Urbanisme

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>Accroissement de la population et des densités de population dans presque tous les villages → Permet de faire perdurer la vitalité de la plupart des villages <i>(dynamique immobilière complémentaire, attirant de jeunes couples avec des enfants dans le village)</i></li> <li>Solde migratoire positif démontrant l'attractivité du territoire (principalement à Philippeville et Neuville)</li> <li>Augmentation de la part de logements de plus petite taille (appartements) → Réponse à l'évolution de la structure démographique</li> <li>Une concentration du logement public à Philippeville, atout en termes de mobilité et d'accès rapide au centre administratif, commercial et de services</li> <li>Mise en place d'une taxe sur les logements inoccupés → Stimulation de la dynamique immobilière <i>(mais manque d'application de la taxe)</i></li> <li>Mise en place d'un Programme Communal d'Actions en matière de Logement (et des projets attachés) → Mise sur le marché de logements adaptés à tous les revenus et profils sociaux</li> <li>Prix de l'immobilier en dessous des moyennes de la région wallonne et de l'arrondissement</li> <li>L'accès à l'immobilier dans les domaines résidentiels est facilité pour les personnes à faibles revenus en raison des bas prix que l'on y retrouve</li> <li>Nombreux outils de gestion territoriale existants (Schémas d'orientation locaux, Guides régionaux d'urbanisme, Sites à</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Solde naturel négatif et absence de remplacement naturel de la population</li> <li>Réduction de la part des jeunes actifs sur le territoire au profit des classes plus âgées</li> <li>Modification de la structure sociétale (ménages de plus en plus petits et de plus en plus nombreux) → Pression exercée sur le potentiel foncier</li> <li>Evolution démographique négative à Fagnolle et Vodecée</li> <li>Prix de l'immobilier en constante augmentation / Le prix d'achat d'une maison est le plus élevé de l'arrondissement</li> <li>Plus de 1.300 personnes (14 % de la population communale totale) domiciliées dans les domaines résidentiels du plan Habitat Permanent → Nombreux problèmes juridiques et sanitaires (domiciliation, seconde résidence, statut des voiries, collectes des déchets, accessibilité des services de secours, pas d'eau de distribution partout, etc.) → Situation instable</li> <li>Suppression du permis de lotir à la « Gueule de Loup »</li> <li><i>Déséquilibre démographique causé par des transformations de logements en plusieurs appartements, dans certains villages</i></li> <li>Offre en logements publics globalement insuffisante (5% du parc total de logement)</li> <li>Absence de Schéma de Développement Communal et de Guide Communal d'Urbanisme</li> <li><i>Départ de nombreux riverains</i></li> </ul>

réaménager, etc.) qui démontrent une volonté communale de gestion de son territoire.	
Présence de zones protégées d'un point de vue urbanistique (Guide Régional d'Urbanisme, Périmètre d'intérêt culturel) → Gage de la qualité et de la haute valeur patrimoniale du territoire	
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Croissance démographique → Potentialités de développement multipliées et attractivité du territoire (développer davantage l'économie résidentielle)</li> <li>▪ Positionnement stratégique au Schéma de Développement Territorial (pôle d'appui, réseau de transport) et positionnement central vis-à-vis de l'arrondissement de Philippeville</li> <li>▪ Plusieurs projets diversifiés de logement public</li> <li>▪ La réhabilitation des logements inoccupés et insalubres</li> <li>▪ Une importante réserve foncière potentielle de la Ville à gérer de manière cohérente et parcimonieuse</li> <li>▪ Décret du 26/11/2017 concernant l'ajout d'une zone d'habitat vert au plan de secteur → Opportunité de régularisation pour les résidents des zones de loisirs</li> <li>▪ 95 lotissements disponibles en 2016</li> <li>▪ 6 Zones d'Aménagement Communal Concerté (ZACC) non mises en œuvre et qui constituent une réserve foncière importante → Potentiel de développement indéniable</li> <li>▪ Finalisation et mise en œuvre des SOL en cours → Opportunités pour le développement économique et social de l'entité (ex : nouveaux logements sociaux à La Calamine)</li> <li>▪ Accès à du logement à bas prix grâce aux parcelles inoccupées dans les domaines résidentiels → Réponse au manque de logement sur l'entité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Croissance démographique essentiellement dépendante des migrations → Risque de perte de l'identité communale</li> <li>▪ Risque d'accroissement du vieillissement de la population dans les années à venir</li> <li>▪ Manque de main-d'œuvre si le renouvellement de la population ne repose plus que sur les migrations</li> <li>▪ Emballement des prix du foncier</li> <li>▪ Octroi de nombreux permis → Risque de dénaturation des caractéristiques bâties traditionnelles</li> <li>▪ Urbanisation non adéquate pouvant mettre en péril la valeur patrimoniale des noyaux bâtis, notamment en raison de l'absence de Guide Communal d'Urbanisme</li> <li>▪ Risque de croissance incontrôlée du logement (exclusivement du bâti de type « ouvert » et de grand gabarit dans les dernières années) → Forte consommation d'espace</li> <li>▪ Fortes disponibilités foncières en zones d'habitat → Risque de dénaturation des noyaux villageois</li> </ul> <p><i>Risque de croissance incontrôlée du logement de type appartement dans certains villages</i></p>
Fortes disponibilités foncières en zones d'habitat → Possibilités de développement encore très élevées	

Ces éléments permettent de dégager 4 enjeux sur la thématique « Logement et urbanisme » :

**Enjeu 4 : « Agir face au vieillissement de la population »** : alors que partout ailleurs en Wallonie la population croît, Philippeville et ses communes voisines connaissent une stagnation démographique dû à une baisse des moins de 45 ans. Avec le vieillissement de la population, la part des plus de 45 ans grandit ainsi que leurs besoins. Ce qui peut en faire un enjeu pour la commune.

**Enjeu 5 « Rendre les villages plus attractifs ? »** : La réduction du nombre des moins de 45ans impacte inévitablement sur la fréquentation des commerces, services et équipements d'une commune jusqu'à pouvoir remettre en cause leur pérennité surtout dans les villages où le nombre d'habitants est moindre. Rendre les villages plus attractifs est probablement une question première pour agir face à la réduction démographique de Philippeville.

**Enjeu 6 « Poursuivre la gestion de l'habitat permanent ? »** : Avec 7 domaines et plus de 1300 personnes concernées, la problématique de l'accès au logement et sa qualité constitue certainement un enjeu de taille pour Philippeville. Surtout au regard des moyens limités mis en œuvre via la plan Habitat Permanent de la région wallonne.

**Enjeu 7 « Jouer le rôle de pôle du Schéma de Développement Territorial ? »** : Dans son nouveau document d'organisation du territoire, la région wallonne a placé Philippeville et Couvin comme seules villes de la portion namuroise de la « botte » du Hainaut avec un statut de pôle. Cela peut donc constituer un enjeu et une opportunité certaine pour la Ville sur toutes les questions de développement territorial.

### 3. Services – Cadre de vie

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Offre en services sociaux très importante sur le territoire → Grand nombre de projets, activités et solidarité envers chaque membre de la population</li> <li>▪ Grand nombre de services et d'emplois fournis par le CPAS</li> <li>▪ Dynamisme de la structure mise en place par le Plan de Cohésion Sociale, qui contribue à la mise en œuvre de nombreux projets</li> <li>▪ Zone de police, service incendie et services d'ambulance basés à Philippeville → Réactivité accrue</li> <li>▪ Fréquentation élevée des élèves résidant à Philippeville vis-à-vis des écoles du territoire → Le territoire est capable d'offrir une offre suffisante de places dans les écoles pour répondre aux besoins des écoliers philippevillains</li> <li>▪ <i>Ecole des devoirs à Philippeville (mais difficulté d'accès depuis les villages)</i></li> <li>▪ Pôle secondaire d'importance et composé de plusieurs établissements dans la ville de Philippeville → Permet de capter des étudiants des communes voisines</li> <li>▪ <i>Présence d'une école de promotion sociale</i></li> <li>▪ Taux de couverture de l'accueil des jeunes enfants supérieur à la moyenne de l'arrondissement et de la Région wallonne</li> <li>▪ Expression des besoins des aînés et des jeunes via les commissions consultatives des aînés et des jeunes</li> <li>▪ Grand nombre de structures à destination des personnes handicapées → Solidarité</li> <li>▪ <i>Présence de nombreux services d'aide à l'emploi et d'insertion socio-professionnelle</i></li> <li>▪ <i>Présence de plusieurs écoles d'enseignement spécial</i></li> <li>▪ Polyclinique basée à Philippeville → Proximité et accès aux soins de santé</li> <li>▪ Grand nombre de structures de services divers localisés à Philippeville</li> <li>▪ L'ensemble du territoire a accès au réseau Internet mais dispose d'une qualité variable en termes de débit (les espaces publics numériques constituent des alternatives)</li> <li>▪ Aucune habitation concernée par la zone d'évacuation autour de la centrale nucléaire de Chooz</li> </ul> <p><i>Plan Habitat Permanent en cours dans les Domaines résidentiels</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Seulement 3 inspecteurs pour l'ensemble des 16 villages (hors Philippeville) → Manque de proximité à l'échelle locale (<i>méconnaissance de l'agent de quartier</i>)</li> <li>▪ <i>Manque de contrôles et de sanctions urbanistiques et environnementales</i></li> <li>▪ <i>Manque de civisme en lien avec la propreté</i></li> <li>▪ Manque d'accessibilité aux services postaux <i>et aux services administratifs</i></li> <li>▪ Plus de la moitié des villages n'ont pas d'école communale → Influence sur l'attractivité des villages, en particulier auprès des jeunes couples avec enfants / <i>Diminution du nombre d'enfants dans certaines écoles villageoises (Franchimont, Fagnolle, Jamagne)</i></li> <li>▪ <i>Manque de places d'accueil pour la petite enfance</i></li> <li>▪ Faible capacité en Maison de Repos et Maison de Repos et de Soins par rapport aux moyennes de la Région wallonne et de l'arrondissement → <i>Manque de places d'accueil pour les seniors</i></li> <li>▪ <i>Manque d'accessibilité aux services pour les seniors habitant en-dehors de la ville et manque de services à domicile</i></li> <li>▪ <i>Manque d'aménagements pour les personnes à mobilité réduite (PMR)</i></li> <li>▪ <i>Manque d'information par rapport aux structures existantes</i></li> <li>▪ Absence d'hôpital sur le territoire (min 30 km)</li> <li>▪ Territoire à faible densité médicale (1,02 médecin par 1.000 habitants)</li> <li>▪ Concentration des médecins généralistes et des pharmacies à Philippeville, Villers-le-Gambon et Romedenne → Les autres villages sont mal desservis</li> <li>▪ De nombreuses places manquent encore d'aménagements (les places de Jamiolle, Smart et Sautour sont de très faible qualité, voire inexistantes) / <i>Certaines places équipées sont jugées inadaptées (ex : la place d'Armes de Philippeville) / Absence d'espace public dans tous les villages</i></li> <li>▪ Inégalité en termes d'accès au réseau GSM (mauvais réseau dans la partie Sud du territoire)</li> <li>▪ Importante inégalité en termes d'accès au réseau Internet entre les noyaux bâtis → <i>Fracture numérique</i></li> <li>▪ Toutes les zones habitées de l'entité ne sont pas équipées en sirènes d'alarme vis-à-vis du risque nucléaire (villages ou domaines résidentiels), y compris dans la zone de confinement.</li> </ul>

	<p>De plus, la Commune n'a pas souscrit au système Be-Alert afin d'alerter les citoyens en cas d'urgence</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Domaines résidentiels du plan HP : nombreux problèmes juridiques (domiciliation, seconde résidence, statut des voiries, accessibilité des services de secours, etc.) <i>et urbanistiques (dégradation des voiries, problèmes d'épuration, qualité de l'eau, etc.)</i> → Situation très instable sur le plan urbanistique et juridique / <i>Instabilité et incertitude également pour les résidents des domaines non concernés par le plan HP</i></li> <li>• <i>Absence de raccordement aux réseaux de télécommunication (téléphone fixe, Internet) aux Domaines du Bois de Roly et de la Forêt</i></li> <li>• <i>Absence d'eau de distribution aux Domaines de la Forêt, du Bois de Roly et de la Gueule de Loup</i> → <i>Risque d'auto-pollution des puits privés, pénurie</i></li> </ul> <p><i>Vétusté des circuits d'eau (privés) aux Domaines des Valisettes, du Bois de Roly et de la Forêt</i> → <i>Fuites sur domaine privé</i></p>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intérêt de « surfer » sur la vague du Plan de Cohésion Sociale et sur leur dynamisme pour le développement de projets divers</li> <li>• Développement du pôle de Philippeville grâce à la présence de certains services centraux dont Philippeville devient le point d'ancrage (zone de police, service incendie, polyclinique)</li> <li>• Concentration d'un grand nombre d'étudiants du secondaire à Philippeville → Attractivité potentielle envers une structure d'enseignement supérieur</li> <li>• Une résidence-services de 17 appartements devrait voir le jour en 2020 → Augmentation de la capacité d'accueil de personnes âgées</li> <li>• Ouverture d'une maison médicale en 2020</li> </ul> <p><i>Équipement des zones d'habitats verts (étude en cours et recherche de financement)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La réduction des subsides issus d'organismes publics et à destination des nombreuses structures à caractère social</li> <li>• La concurrence des structures secondaires présentes dans les communes voisines (Couvin ou Florennes par exemple)</li> <li>• Le vieillissement de la population et le besoin d'augmenter les capacités en Maison de Repos et Maison de Repos et de Soins pour faire face aux évolutions démographiques</li> <li>• Vieillesse et non-renouvellement des médecins généralistes (la moitié est proche de la pension)</li> <li>• Risques sanitaires dans les domaines résidentiels (concernés ou non par le plan Habitat Permanent), en raison de la faiblesse des équipements existants</li> <li>• Risque de surdéveloppement du pôle de Philippeville au détriment des villages du territoire, qui verraient ainsi croître leur isolement et les temps de parcours aux écoles et divers services (<i>Fermeture des écoles de village</i>) → <i>Risque d'exode rural</i></li> <li>• Risque de renforcer le phénomène de fracture numérique</li> </ul> <p><i>Risque d'incident nucléaire dû à la proximité avec la centrale nucléaire de Chooz</i></p>

Ces éléments permettent de dégager 4 enjeux sur la thématique « Services » :

**Enjeu 8 : « Adapter les services aux seniors ? »** : avec le constat d'une population vieillissante et dont la part dans la commune augmente, les besoins et l'accès aux différents services va évoluer. Cela peut donc constituer un enjeu de taille pour la commune et ses villages.

**Enjeu 9 : « Comment pérenniser les services existants ? »**. Une multitude de services existe déjà à Philippeville. Il y a bien sûr des manques mais cette offre est déjà très intéressante. Avec la numérisation de l'économie en cours, on assiste à une rationalisation des services et des infrastructures physiques (banque, poste, médiathèque, maisons du tourisme, cabinets médicaux, commerces, ...) qui menace l'offre à Philippeville. Comment donc s'assurer que l'offre actuelle en services sera toujours bien là demain ?

**Enjeu 10 « Poursuivre l'équipement des domaines ? »** : Avec 7 domaines et plus de 1300 personnes concernées, la question de l'équipement des domaines est un enjeu important à Philippeville.

**Enjeu 11 « Rénover les espaces publics des villages ? »** : L'espace public, quand il est bien aménagé et de qualité constitue un lieu de vie et de cohésion sociale important pour un village. Il peut également par effet levier, agir sur la qualité des espaces privés. Face au défi du vieillissement et de la réduction du nombre des moins de 45ans et avec une carte à jouer au niveau touristique, la rénovation des espaces publics des villages constitue bien plus qu'une simple opération de rénovation matérielle.

#### 4. Energie

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rénovation progressive (isolation énergétique) du bâti ancien</li> <li>• Actions du CPAS en matière d'énergie (allocation de chauffage pour les plus démunis, réalisation d'audits énergétiques, formations aux économies d'énergie)</li> <li>• Participation aux campagnes SOLTHERM et membre de l'asbl Locasol</li> <li>• Subventions UREBA</li> <li>• Adhésion à la Convention des Maires en 2018 et participation à Pollec 3</li> <li>• Existence d'un Plan d'Action local pour l'Energie Durable et du Climat (PAED)</li> <li>• Présence d'une centrale de biométhanisation</li> </ul> <p>Présence d'un guichet de l'énergie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau de distribution de gaz naturel non développé sur tout le territoire</li> </ul> <p>Faible potentiel restant en matière d'éolien, limité à une ou deux éoliennes entre Samart et Roly</p>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des énergies renouvelables</li> <li>• Réserves forestières → Potentiel « bois-énergie »</li> </ul> <p>Région agricole → Potentiel « biométhanisation »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'approvisionnement énergétique</li> </ul> <p><i>Eoliennes</i> → <i>Dégradation des paysages</i></p>

Ces éléments permettent de dégager 3 enjeux sur la thématique « Energie » :

**Enjeu 12 : « Des filières locales à recréer ? »** : Les projets locaux de production d'énergie fourmillent partout en Wallonie et ailleurs et sont de plus en plus professionnels et performants. Ils démontrent en outre que chaque territoire dispose d'un potentiel de production locale qui peut être exploité à cette échelle. Philippeville dispose ainsi de bons atouts en termes de potentiel hydraulique, biomasse, bois et solaire qui pourraient être développés localement.

**Enjeu 13 : « Poursuivre les actions du PAED ? »** : Dotée d'un Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du climat, Philippeville a jeté les bases d'une participation active de la commune à la lutte contre le réchauffement climatique. Reste cependant à s'assurer que les actions listées soient mises en œuvre étant donné que la plupart d'entre elles repose sur une multitude d'acteurs locaux nécessitant dès lors une bonne coordination globale.

**Enjeu 14 : « Le bois-énergie, une filière à optimiser ? »** : Avec 33,5% de son territoire dédié à la forêt, le potentiel bois-énergie est important à Philippeville. Essentiellement exploité localement comme bois de chauffe pour les particuliers, la valorisation locale de cette ressource pourrait connaître un nouveau tournant au regard du

développement actuel d'une multitude de projets locaux partout en Wallonie valorisant le bois (chaufferie collective, pellets, cogénération, coopératives citoyennes, ...). A Philippeville, avec une consommation annuelle de 1200 m<sup>3</sup> de plaquettes, la chaufferie du hall sportif/arsenal des pompiers/zone de police pourrait être le point de départ de cette nouvelle filière.

## 5. Economie locale

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux d'activité et d'occupation élevés par rapport à l'arrondissement et à la Région wallonne → Production de revenus, captés sur le territoire mais surtout en-dehors, qui peuvent ensuite être dépensés sur le territoire</li> <li>Faible part de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) par rapport aux moyennes de l'arrondissement et de la Région wallonne</li> <li>Plus de 60 % des forces vives travaillant à Philippeville résident dans l'arrondissement → Philippeville rayonne au sein de l'arrondissement et s'impose comme pôle d'emploi</li> <li>20,7 % d'indépendants au sein de la population active en 2013</li> <li>Orientation de l'agriculture vers l'élevage (spécialisation et valeur ajoutée, image de marque)</li> <li>Positionnement central vis-à-vis de l'arrondissement de Philippeville et proximité avec des pôles urbains d'importances</li> <li>Philippeville dispose de sa propre zone d'influence pour les achats semi-courants, au sein de laquelle elle parvient même à intégrer Cerfontaine → Philippeville constitue un centre économique local</li> <li>Philippeville est relativement proche de la ville de Charleroi, vis-à-vis de la zone d'influence à l'échelle régionale</li> <li>Nombreux producteurs et artisans locaux</li> <li>Philippeville parvient à fournir de l'emploi aux salariés issus de l'extérieur de son territoire (arrondissement)</li> <li>Présence d'un organisme regroupant les entrepreneurs de l'Entre-Sambre-et-Meuse (GECO) mais absence d'une association des commerçants</li> <li>Présence d'un hall-relais du Bureau Economique de la Province de Namur à Samart depuis 2009</li> <li>Plus de 340.000€ de revenus annuels communaux grâce à la vente de bois et à la chasse (dont 160.000€ pour la chasse), soit environ 3% du budget communal</li> <li>Une activité extractive qui génère une cinquantaine d'emplois directs et une centaine d'emplois indirects</li> <li><i>Nombre, diversité et pérennité des commerces à Philippeville</i></li> <li><i>Le travail des agriculteurs contribue à la gestion du paysage et à la conservation du pâturage permanent</i></li> <li><i>Présence de la coopérative COOPESEM</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) depuis quelques années <i>et augmentation de l'endettement</i></li> <li>Peu de salariés travaillant dans d'autres secteurs que le tertiaire → Manque de diversification des sources d'emploi</li> <li>Taux de chômage très élevé chez les plus jeunes (35,3 % chez les 18-24 ans) → Manque d'emploi pour les jeunes sur le territoire de Philippeville</li> <li>Niveau de formation très faible des demandeurs d'emploi → Peu de personnel qualifié à une époque où le secteur tertiaire se développe au profit des secteurs primaire et secondaire</li> <li>Revenu moyen par déclaration inférieur aux moyennes de l'arrondissement et de la Région wallonne → Précarité</li> <li>46,3 % des forces vives résidant à Philippeville travaillent hors de la province de Namur → La commune capte davantage de richesses qu'elle n'en produit sur son territoire</li> <li>Peu de zones d'activités économiques viabilisées sur le territoire ce qui contraint les travailleurs résidant à Philippeville à se rendre hors du territoire pour leur emploi</li> <li>Les petites entreprises (moins de 5 personnes) n'emploient que 9 % des salariés de Philippeville</li> <li>Orientation vers l'agriculture intensive (baisse du nombre d'exploitations)</li> <li>Vieillesse des chefs d'exploitations agricoles</li> <li>Réduction du nombre d'exploitation agricole (-50 % en environ 25 ans)</li> <li><i>Manque de compréhension de certains habitants à l'encontre des agriculteurs et des exigences imposées par leur travail. Manque de compréhension des agriculteurs vis-à-vis des habitants</i></li> <li><i>Manquements relatifs aux chemins agricoles (entretien, aménagements non prévus pour le charroi agricole)</i></li> <li>Peu (voire pas) de commerces de proximité dans les villages</li> <li>Absence d'Agence de Développement Local et de Groupe d'Action Local (structures dont le dynamisme permet parfois de développer des projets très ambitieux)</li> <li><i>Disparition des marchands ambulants</i></li> <li><i>Abandon du projet de construction d'un hall-relais agricole à Florennes</i></li> </ul>

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>Grande part d'indépendants → Potentiel de développement et de résilience accrue en cas de problèmes d'ordre économique à grande échelle</li> <li>Développement et dynamisation de l'économie et de l'emploi local via la mise en œuvre des parcs d'activités « Les 4 Vents » et « Les Baraques » (création d'emploi et renforcement du pôle économique de Philippeville)</li> <li>Profiter de la commission agricole pour aider à développer des projets</li> <li>Vu le manque de commerces dans les villages, le potentiel de développement de petites épiceries locales et/ou de commerces ambulants est plutôt élevé</li> <li>Poursuite du développement des circuits courts (produits locaux) et développement de l'agriculture biologique</li> <li>Renforcement du rôle de pôle à l'échelle de l'arrondissement et poursuite de l'attractivité vis-à-vis des salariés extérieurs</li> <li>Dynamisme du Bureau Economique de la Province de Namur (Essaimage, recensement de sites valorisables pour accueillir des parcs d'activités économiques) qui contribue au développement économique du territoire</li> <li>L'extension de la carrière des Petons devrait créer des emplois supplémentaires dont Philippeville pourrait bénéficier</li> <li>Potentiel de valorisation touristique lié à la forêt</li> <li><i>Création de nouveaux commerces à Philippeville : magasin de sport, confiserie, deuxième boulangerie, agence Télécom, hôtel « style Ibis »</i></li> <li><i>Existence d'un appel à projets européen pour la valorisation des sous-produits du bois pour lequel la commune pourrait rentrer des projets</i></li> <li><i>Opportunités liées à Charleroi-Métropole</i></li> <li><i>Augmentation de l'accessibilité et donc de l'attractivité avec la mise à gabarit autoroutier de la N5 Philippeville pourrait par exemple devenir un pôle attractif pour les Français)</i></li> <li><i>Impact sur les entreprises du Plan d'Action pour l'Energie Durable et le Climat (PAEDC, réduction de 40% des émissions de gaz à effets de serre d'ici 2030)</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><i>Plus de bâtiment judiciaire (Justice de Paix) à Philippeville depuis 2016</i></li> <li><i>Manque de communication sur l'offre commerciale et l'attractivité économique</i></li> <li>Exposition accrue aux aléas économiques en raison du manque de diversification des sources d'emploi (mais globalement moins de risques pour le secteur tertiaire)</li> <li>Risque de voir le vieillissement des agriculteurs se poursuivre et qu'à terme, les exploitations soient définitivement abandonnées par manque de perspectives des enfants, potentiels repreneurs</li> <li>Disparition totale des commerces de proximité</li> <li>Présence de plusieurs autres pôles économiques autour de Philippeville, dont certains possèdent des parcs d'activités économiques (Mariembourg, Frasnes, Chastrès, Mettet)</li> <li>La prolifération des scolytes dans les années à venir pourrait impacter fortement l'activité forestière et les revenus qu'elle permet</li> <li><i>Sur le long terme, risque de clivage entre les agriculteurs et les habitants des villages</i></li> <li><i>Mise à mal du travail des agriculteurs suite à la réouverture de sentiers</i></li> <li><i>Utilisation de terrains agricoles au profit de lotissements</i></li> <li><i>Disparition des prairies et des haies au profit de l'élevage hors-sol et des terres de culture (mutation opérée suite à la diminution du nombre d'exploitations agricoles et à l'augmentation de taille de celles restantes)</i></li> <li><i>Risque de voir disparaître les grosses entreprises → Désert économique</i></li> </ul>

Ces éléments permettent de dégager 7 enjeux sur la thématique « Economie, emplois, commerces et agriculture » :

**Enjeu 15 : « Diversification nécessaire des secteurs d'emplois salariés ? »** : Philippeville présente des indicateurs économiques supérieurs aux moyennes locales et régionales (taux d'emploi, chômage, activité, ...). La commune présente également le plus haut taux de salariés de toutes les communes voisines. Ce haut taux provient surtout du fait de son statut de pôle administratif et scolaire. N'y a-t-il donc pas un enjeu à diversifier le secteur des emplois salariés afin qu'il ne repose pas uniquement sur une ou deux grosses activités ?

**Enjeu 16 : « Une culture entrepreneuriale et des indépendants à soutenir ? »** : Philippeville possède également un des plus hauts taux d'indépendants de l'arrondissement. Ce taux provient surtout du secteur de l'agriculture et de la pêche qui y est surreprésenté. Avec un nombre d'indépendants en baisse depuis 2012, certainement lié à la chute constante du nombre d'agriculteurs, n'y a-t-il pas lieu d'anticiper la poursuite de cette baisse par une redynamisation de la culture entrepreneuriale ?

**Enjeu 17 : « Nécessité d'une nouvelle culture commerciale ? »** : Avec le développement de l'e-commerce d'une part et l'intégration d'une nouvelle vision du commerce par les grandes chaînes (Carrefour, Decathlon, Delhaize, ...) qui intègre désormais le service et l'expérience client au cœur de leur démarche, le petit commerçant indépendant est forcé d'innover et de se repositionner pour rester attractif. Cette vision est-elle perçue et appliquée par le commerçant philippevillain ?

**Enjeu 18 : « Aller vers une offre commerciale ambulante innovante ? »** : Pop-up store et food-truck sont des modes de commerces en pleine expansion mais sont aussi une manière pour un entrepreneur de tester le marché en bénéficiant d'une grande souplesse d'actions. Développer l'offre ambulante peut donc à la fois combler un vide dans l'offre commerciale via une proposition temporaire mais aussi être une étape préalable pour constituer sa clientèle avant une fixation dans un lieu physique permanent. Ce type de nouveaux commerces pourraient donc constituer une voie intéressante pour pallier le manque de commerces dans les villages de Philippeville.

**Enjeu 19 : « Soutenir la diversification agricole ? »** : après la mondialisation qui a eu pour effet de concentrer et spécialiser les exploitations, le monde agricole connaît une nouvelle mutation par la diversification qui apporte davantage de valeur ajoutée, recrée un lien local avec le citoyen et amène de nouveaux porteurs de projets. Cette diversification est en cours à Philippeville mais avec un dynamisme moindre que ce qu'on peut observer ailleurs en Wallonie. Comment donc soutenir cette dynamique ?

**Enjeu 20 : « S'inscrire dans les ceintures alimentaires ? »** : La relation ville-campagne est une évidence qu'il ne faut pas oublier surtout au niveau agricole et alimentaire. Dans la dynamique de développement du circuit-court, recréer un nouveau lien entre les zones de production que sont les campagnes et les zones de consommation que sont les villes est une nécessité. C'est toute la raison d'être des ceintures alimentaires en progression en Wallonie (Liège, Namur, Charleroi, ...). C'est aussi ce raisonnement qui pousse certains nouveaux acteurs de la distribution bio et locale à recréer des filières circuits-courts (Agricovert, Färm, Paysans-Artisans, ...). Comment Philippeville s'inscrit-elle dans ces nouvelles dynamiques qui apportent un réel plus aux agriculteurs ?

**Enjeu 21 : « Recréer une filière bois locale ? »** : A côté de la filière bois-énergie, cette ressource retrouve un intérêt nouveau dans la construction et l'artisanat. Avec un nombre d'opérateurs (scierie, transformateur, négociant, ...) pratiquement absent sur son territoire, Philippeville pourrait profiter de cet attrait nouveau et de son potentiel sur pied pour recréer une nouvelle filière locale.

## 6. Culture – Patrimoine – Vie associative – Sport – Tourisme

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>Grand nombre d'infrastructures culturelles (centre culturel local, centre d'expression et de créativité, une bibliothèque communale, trois infrastructures mobiles)</li> <li>Dynamisme des comités des fêtes (<i>organisation d'activités culturelles, sportives, etc.</i>)</li> <li>Plusieurs associations défendant le patrimoine immatériel du territoire (troupes de théâtre en wallon, Fête de la Brouette, Ambassade du Lapin à la bière)</li> <li>Grand nombre de clubs de sports et d'infrastructures sportives / <i>Diversité des activités sportives (y compris pour les seniors et personnes handicapées) et organisation de stages sportifs</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Samart, Sautour et le Domaine de la Forêt à Neuville ne disposent pas de salle et certaines des salles existantes sont en mauvais état</li> <li>Fermeture récente du dernier musée présent sur le territoire</li> <li>Peu d'attractions touristiques « de fait » et aucune attraction touristique « de droit » sur le territoire, comparativement aux communes voisines</li> <li>En moyenne, la durée des séjours à Philippeville est inférieure à la moyenne de l'arrondissement mais supérieure à la moyenne de la Région wallonne</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>La Régie Communale Autonome (RCA) gère les infrastructures sportives communales (hall omnisport, piscine, terrains de tennis, de pétanque, BMX)</li> <li>La Chinelle attire chaque année plusieurs dizaines de milliers de spectateurs et contribue à la renommée du territoire</li> <li>Localisation de Philippeville, entourée de communes très dynamiques sur le plan touristique (Froidchapelle, Chimay, Dinant)</li> <li>Potentialité de 30.000.000 visiteurs à 2h de route de Philippeville</li> <li>Proximité avec la Forêt du Pays de Chimay</li> <li>Sentiers de balades, RAVeL, Grande Randonnée (plusieurs centaines de km), geocaching</li> <li>Attractivité du patrimoine bâti et naturel (35 monuments et sites classés, souterrains de Philippeville, sites repris à l'Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel, réserve forestière, réserves naturelles, périmètres Natura 2000, Sites de Grand Intérêt Biologique) / <i>Qualité de la biodiversité et de l'environnement</i></li> <li>Présence de deux campings (<i>mais résidentiels plutôt que touristiques</i>), d'un hôtel, de 19 gîtes ou chambres d'hôtes et de 3 hébergements de groupe</li> <li><i>Convivialité et solidarité entre villageois d'un même village (notamment grâce aux écoles), dans les domaines résidentiels et entre les domaines</i></li> <li><i>Présence de la Maison des Jeunes</i></li> </ul> <p><i>Pas encore de tourisme de masse</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><i>Segmentation du public au niveau des activités du centre culturel et manque de décentralisation dans les villages</i></li> <li><i>Absence d'académie de musique, manque de sociétés musicales et d'aménagements de la bibliothèque</i></li> <li><i>Manque de participation de la population aux activités organisées, menant à la disparition de certaines d'entre elles, manque de bénévoles et absence de relève dans les comités organisateurs</i></li> <li><i>Manque de participation des habitants aux manifestations communales</i></li> <li><i>Manque d'interactions entre les villages et entre les villages et les domaines résidentiels proches</i></li> <li><i>Manque d'investissement dans les infrastructures communales (bâtiments, salles, infrastructures sportives)</i></li> <li><i>Manque de promotion, d'exploitation économique des ressources touristiques, d'acteurs et de valorisation des richesses naturelles</i></li> <li><i>Manque d'entretien et de balisage de certains sentiers</i></li> <li><i>Privatisation de certains sentiers vicinaux</i></li> <li><i>Manque d'entretien et de valorisation des éléments du (petit) patrimoine</i></li> <li><i>Problème d'accessibilité aux activités en raison d'un manque de mobilité</i></li> <li><i>Offre limitée d'activités proposées par le Centre d'Expression et de Créativité (CEC)</i></li> <li><i>Manque de projet concret autour de la bibliothèque, pas de perspectives, et bibliothécaire non reconnue</i></li> <li><i>Infrastructures sportives vieillissantes et travaux essentiellement réalisés pour le football</i></li> <li><i>Problèmes avec les plaines de jeux (sécurisées puis retirées)</i></li> </ul>
---	--

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>Miser sur le potentiel du tourisme forestier, patrimonial bâti et naturel</li> <li>Intégration au parc naturel Viroin-Hermeton</li> <li>Changement d'appellation du Syndicat d'Initiative et du Tourisme, qui est devenu l'Office du Tourisme → Preuve qu'une dynamique est à l'œuvre et doit être poursuivie</li> <li>Croissance de 30 % du nombre d'arrivées entre 2015 et 2016 → Potentialités de développement présentes et à poursuivre</li> <li><i>Mise en place de « comités de Maison de Village » dans tous les villages afin de développer la cohésion entre les habitants et les échanges intergénérationnels</i></li> <li><i>Développement du slow tourisme (entité peu envahie par le tourisme de masse)</i></li> </ul> <p><i>Valorisation des souterrains de Philippeville</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le manque de renouvellement de l'offre touristique. Ce renouvellement doit permettre le développement du territoire, par rapport aux régions concurrentes (France et régions urbaines proches)</li> <li><i>Transformation progressive de certains villages en « villages-dortoirs », au fur et à mesure de la perte d'implication des habitants dans la vie de leurs villages</i></li> </ul>

Ces éléments permettent de dégager 6 enjeux sur la thématique « Economie, emplois, commerces et agriculture » :

**Enjeu 22 : « Le tourisme vert comme premier pôle économique ? »** : Avec un tiers de son territoire protégé pour la nature et/ou la paysage, aucune attraction touristique majeure par rapport à ses voisines, un secteur agricole qui concerne de moins en moins d'agriculteurs, pas d'industrie et un secteur des emplois salariés porté par l'enseignement et l'administration, le tourisme vert ne représente-t-il pas au final une filière économique potentielle sous-estimée ? D'autant que la demande pour ce type de tourisme est en recrudescence.

**Enjeu 23 : « Comment booster Philippeville au sein de Charleroi Métropole ? »** : la visibilité touristique des communes de la botte du Hainaut est inférieure à des régions comme les Ardennes ou les hautes Fagnes. Pourtant, la qualité de son patrimoine, de ses attractions et sa proximité de Bruxelles et du Brabant wallon peuvent la rendre réellement compétitive. C'est tout l'intérêt d'une plateforme comme Charleroi Métropole qui permet d'apporter une visibilité unique et plus forte à l'ensemble de la région. Comment dès lors y présenter Philippeville afin de bénéficier au maximum de cette place marketing ?

**Enjeu 24 : « Le patrimoine comme attrait touristique ? »** : Incontestablement, Philippeville et ses villages présentent une qualité architecturale et patrimoniale très intéressante. Cette qualité pourrait être mise à profit comme un des éléments de soutien à une politique globale orientée sur le tourisme vert tout comme le sont d'autres éléments comme la présence d'un important patrimoine naturel et un cadre rural préservé.

**Enjeu 25 : « Comment maintenir une dynamique sociale dans chaque village ? »** : tous les villages ne bénéficient pas de la même offre en infrastructures et/ou du même dynamisme associatif. Pour autant qu'il y ait des groupes porteurs, cet enjeu est primordial pour soutenir la cohésion sociale surtout dans les villages où l'offre en services et commerces a parfois totalement disparue et où l'on peut s'attendre à une dégradation de l'offre vu la dynamique démographique stagnante.

**Enjeu 26 : « Des infrastructures culturelles et sportives à pérenniser en priorité ? »** : Philippeville dispose déjà d'une bonne offre en infrastructures sportives et culturelles. De nouvelles demandes existent mais force est de constater que pour beaucoup de communes la charge de telles infrastructures est importante et que les subsides wallons sont de plus en plus limités. Pour les piscines, de plus en plus de communes se lancent d'ailleurs dans des partenariats public-privé. Quel serait donc la meilleure manière pour Philippeville pour pérenniser son offre actuelle ? un renforcement ? un développement ? un statu quo ?

**Enjeu 27 : « Le bénévolat, une force à redynamiser ? »** : Le bénévolat constitue comme dans toutes les autres communes, une force vive permettant de faire fonctionner toute une série de services cultures, associatifs et sportifs. Cette ressource peut cependant rapidement s'épuiser ou manquer de renouvellement mettant alors en péril le/les/ services offerts. Comment Philippeville peut tirer profit des nouvelles formes d'engagement citoyens (coopératives, asbl, ...), des organismes d'accompagnement capitalisant les expériences et des nouvelles formes de communication (video, réseaux sociaux, ...) pour maintenir/renouveler la dynamique bénévole de son territoire.

## 7. Gestion communale – Communication – Participation

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>17 services communaux</li> <li>Diversité des outils de communication (site internet, bulletin communal, panneaux d'affichage)</li> <li>Dispositifs participatifs (Commission Locale de Développement Rural, Conseil Consultatif Communal des Aînés et des Jeunes, groupe du Plan Communal de Développement de la Nature, Commission agricole)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque d'informations accessibles via le site Internet de la Ville qui a été mis en place afin d'offrir aux habitants des facilités en matière de communication</li> <li>Manque de communication et d'information en matière de décisions et d'état d'avancement des dossiers</li> <li>Manque de visibilité des politiques et manque de présence des élus locaux</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>La Ville de Philippeville constitue un acteur foncier de première importance au niveau communal</li> <li>Régie communale autonome (RCA) qui gère les infrastructures sportives communales</li> <li>Réduction du poids de déchets ménagers produits par habitant depuis 2000 (inférieur à la moyenne wallonne pour les ordures ménagères brutes) → Réduction potentielle du coût du traitement des déchets</li> <li>Adhésion à « Fost plus » et utilisation de poubelles à puce → Contrôle accru du contenu des déchets et des quantités produites</li> <li>Position centrale du parc à conteneurs vis-à-vis du territoire → Accessibilité accrue, y compris depuis les villages plus isolés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque d'autonomie des services communaux et paracommunaux et de communication entre les services</li> <li>Absence de Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité</li> <li>Manque de suivi des outils participatifs par les politiques</li> <li>Les commissions consultatives ne sont plus écoutées</li> <li>Manque de lieux d'affichage et de valves d'informations, manque de publicité pour les Conseils communaux et les manifestations, mauvaise utilisation des outils de communication</li> <li>Trop de publicités dans le bulletin communal et peu d'information</li> <li>Il existe un Service d'Echange Local (SEL), mais il ne vit plus</li> <li>Faible budget participatif pour les projets (1000€)</li> <li>Trois villages ne disposent pas de bulles à verre → Impose aux habitants des villages concernés de parcourir une certaine distance pour se débarrasser de ces déchets</li> <li>Taux de couverture du coût-vérité (déchets) supérieur aux recommandations → Le contribuable paie trop cher pour la gestion des déchets</li> <li>Incivilités et manque de propreté et de poubelles / Les déchets longeant les routes ou situés sur les parcelles agricoles sont un risque pour l'environnement, le bétail et les machines agricoles</li> <li>Station d'épuration individuelle manquante pour de nombreuses habitations</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
/	/

Ces éléments permettent de dégager 2 enjeux sur la thématique « Economie, emplois, commerces et agriculture » :

**Enjeu 28 : « Une communication vers le citoyen à réinventer ? »** : un cloisonnement des services communaux, une multiplication des règlements, une participation citoyenne qui augmente, un entrepreneuriat qui se développe, des réseaux sociaux qui accélère la communication et internet qui rend bien plus accessible l'information. Autant d'éléments qui ne permettent plus aux communes d'utiliser les seuls canaux de communication historiques. Comment Philippeville peut donc simplifier et optimiser son information sur base de ces évolutions ?

**Enjeu 29 : « De nouvelles dynamiques citoyennes à soutenir ? »** : Les « communs », mode de gestion sociétale qui existe depuis toujours et représente une troisième voie à côté des gestions privée et publique, reviennent à l'ordre du jour grâce au (re)-développement de la dynamique participative et des coopératives. L'enjeu climatique rabat en effet les cartes et pose la question de savoir quel mode de gestion de nos biens est le plus efficace, efficient mais surtout le plus durable et résilient. Ces nouvelles dynamiques prennent en outre place le plus souvent au niveau local et pourrait donc contribuer à développer Philippeville et ses villages

## 8. Mobilité

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La N5 est une RGG3 (route rapide) et la vitesse autorisée y est de 120 km/h. Elle constitue également un axe de transport majeur à l'échelle régionale et internationale (liaison avec la France)</li> <li>▪ Bonne desserte du territoire en voiries régionales</li> <li>▪ Présence d'une gare SNCB à Philippeville et de la ligne 132</li> <li>▪ Philibus et Phil'Noctambus circulent sur le territoire le samedi et les soirs d'événements festifs estivaux (<i>services appréciés par les habitants</i>)</li> <li>▪ Proximité de l'aéroport de Bruxelles-Sud (Charleroi) sans en subir les désagréments liés à sa proximité</li> <li>▪ Indice d'insécurité routière globalement satisfaisant</li> <li>▪ Une douzaine de mesures du Plan Communal de Mobilité 2003-2015 ont pu être mises en œuvre</li> <li>▪ Indice d'accessibilité très bon, globalement meilleur que pour les autres communes de l'arrondissement (sauf Couvin)</li> <li>▪ Existence d'un comité de ligne afin de défendre l'avenir de la ligne 132 de la SNCB</li> <li>▪ Mobilesem (chauffeurs, call center, écomobilité, formations, relais-vélo) et service de taxi social du CPAS</li> <li>▪ <i>Réfection récente de voiries communales</i></li> <li>▪ <i>Bonne accessibilité aux transports en commun à Philippeville (bus et train)</i></li> <li>▪ <i>Présence d'un GRACQ (Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens)</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Absence de réseau autoroutier (20 km sont nécessaires pour atteindre le réseau le plus proche)</li> <li>▪ Certains villages ne sont pas desservis par le réseau TEC (<i>village et Domaine du Bois de Roly, Domaine de la Forêt à Neuville</i>) / <i>Faible desserte horaire des bus dans les villages (voir absence hors des périodes scolaires). Peu d'usagers pour l'existant.</i></li> <li>▪ <i>Mobilité en transport en commun, entre les villages et Philippeville-centre, inexistante</i></li> <li>▪ Absence de voies navigables</li> <li>▪ Deux points noirs du point de vue de l'indice d'insécurité (la N40 à l'Ouest de Philippeville et la N40 à Villers-le-Gambon). <i>La N97, la N98 et de nombreuses autres voiries communales sont aussi problématiques (vitesse excessive)</i></li> <li>▪ La N5 constitue une barrière physique importante, de même que la N40 (notamment en ce qui concerne la mobilité douce)</li> <li>▪ <i>Dangerosité de la N5 à hauteur des villages de Roly et Jamagne/Jamiolle (absence d'échangeurs)</i></li> <li>▪ <i>Transit de poids lourds via Vodecée</i></li> <li>▪ <i>Les routes régionales sont génératrices de nuisances (report de trafic dans les campagnes)</i></li> <li>▪ <i>Mauvais état général des voiries</i></li> <li>▪ <i>Manque de correspondance entre bus et trains</i></li> <li>▪ <i>Absence de trottoirs généralisée sur le territoire, multiples problèmes structurels à Philippeville</i></li> <li>▪ <i>Absence de pistes cyclables et de liaisons douces cyclo-piétonnes intervillages</i></li> <li>▪ <i>Certains financements et décisions indépendants du pouvoir de la commune</i></li> <li>▪ <i>Manque de connaissance des services proposés par Mobilesem</i></li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réouverture de chemins agricoles</li> <li>▪ RAVeL et potentialité de pré-RAVeL (projet sur la ligne 138a)</li> <li>▪ Amélioration notable de l'indice d'accessibilité de Philippeville entre 2008 et 2017 → Développement marqué du territoire à poursuivre</li> <li>▪ Nouveau Plan (Inter-)Communal de Mobilité (P(I)CM)</li> <li>▪ Finalisation de l'ensemble des sections de la N5/E420 → désenclaver économiquement la Région / <i>Le développement de la N5 (E420) pour son rôle au niveau de l'accessibilité de la commune et des impacts en termes de retombées économiques et touristiques</i></li> <li>▪ <i>Augmentation du nombre de chemins de promenade et aménagement de liaisons douces entre les villages</i></li> <li>▪ <i>Opportunités liées à Charleroi-Métropole</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le peu de fréquentation sur le rail menace la stabilité de la ligne 132 et de ses horaires (<i> Crainte partagée par les habitants</i>)</li> <li>▪ <i>Le développement de la N5 et des nuisances qu'elle génère directement ou indirectement (report du charroi agricole dans les villages) → Nécessité de développer un itinéraire alternatif</i></li> <li>▪ <i>Augmentation de l'insécurité routière</i></li> <li>▪ <i>Diminution de l'offre en transports en commun</i></li> </ul>

Ces éléments permettent de dégager 4 enjeux sur la thématique « Economie, emplois, commerces et agriculture » :

**Enjeu 30 : « Priorité à la rénovation des voiries et à la création des trottoirs ? »** : Plus que le mauvais état de certaines voiries qui a été pointé lors des réunions de consultation villageoise, c'est l'absence généralisée de trottoirs qui est le plus revendiqué. Y a-t-il donc là une priorité à mettre pour la commune et ses villages ?

**Enjeu 31 : « Agir sur la vitesse et la sécurité automobile ? »** : la vitesse excessive des véhicules est revenue lors de toutes les réunions de consultation villageoises. On sait que l'action communale sur les voiries régionales est limitée mais les traversées cyclables et piétonnes et les réaménagements de places villageoises peuvent être une réelle opportunité pour traiter parallèlement ce problème.

**Enjeu 32 : « Pour un réseau modes doux structurant ? »** : d'une part, les solutions de mobilité et la motivation des citoyens sont à leur optimum pour développer la mobilité douce. D'autre part, le trafic automobile et les RN à traverser sont des vrais points noirs à Philippeville. Développer un réseau structurant serait donc un réel enjeu d'autant plus que des amorces et des aménagements existent déjà ;

**Enjeu 33 : « Anticiper la mobilité du futur ? »** : le secteur automobile est en pleine mutation et la mobilité de demain sera fondamentalement différente. Ainsi, le TEC a élaboré une nouvelle vision de son offre qui s'articulera autour de lignes structurantes plutôt que sur une desserte de tout le territoire. Enfin, on observe une réelle émulation dans l'offre en modes doux qui le rend bien plus attractif. Philippeville se doit d'être attentive dès maintenant dans ce qu'il convient d'anticiper et mettre en place pour ne pas rater la transition.

## PARTIE 4 : STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

La stratégie de développement repose entièrement sur les étapes précédentes de l'Opération de Développement Rural (ODR), à savoir l'analyse du diagnostic socio-économique et territorial et les résultats de la participation de la population à travers les rencontres des différentes personnes ressources, la consultation villageoise et les groupes de travail. Elle se décline sous la forme :

- De 3 défis (thématiques de travail) auxquels sont associés plusieurs objectifs ;
- De 12 objectifs relatifs à chaque enjeu. Ceux-ci sont accompagnés d'effets multiplicateurs, de modalités d'évaluation et de lien avec le Développement Durable.

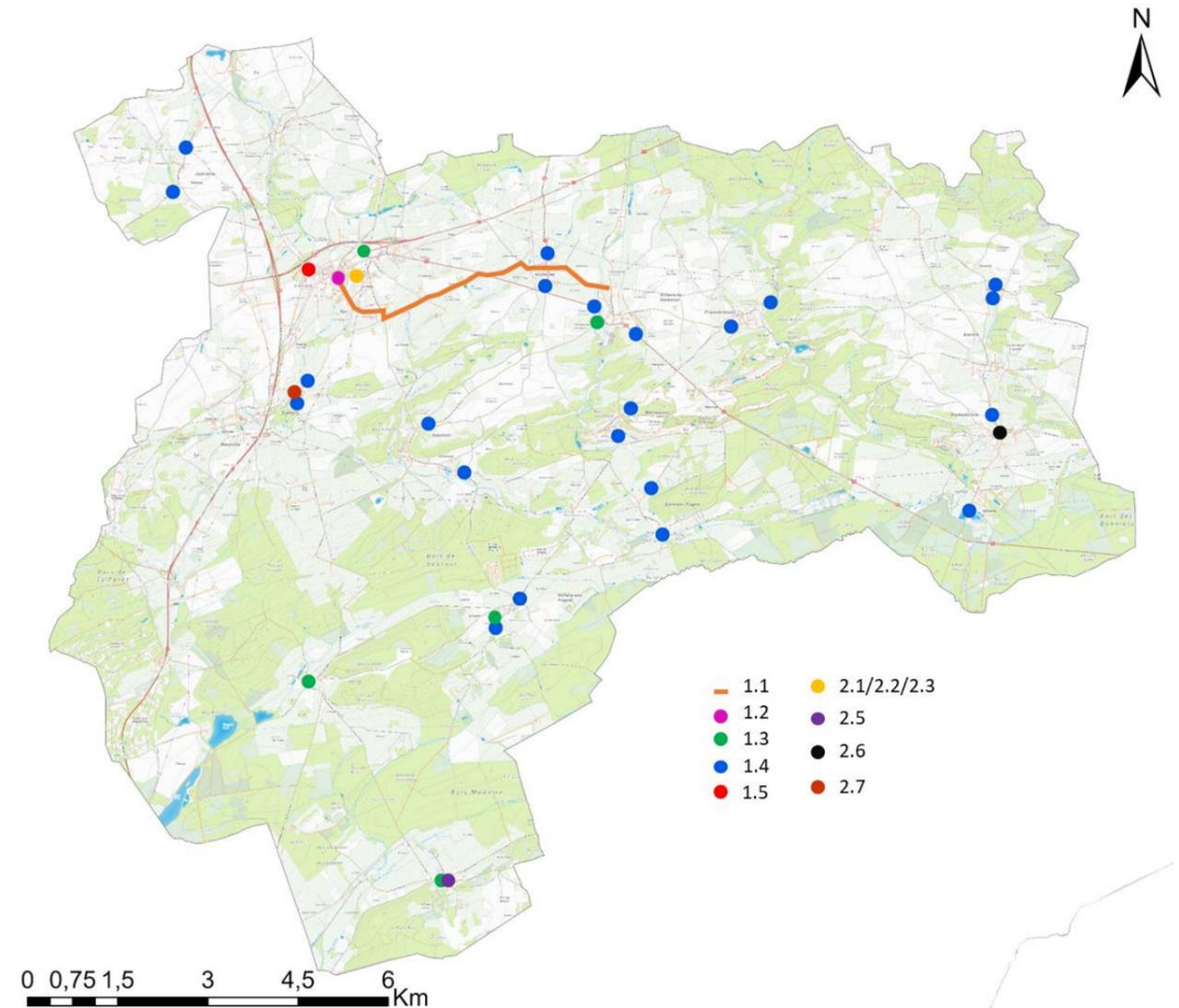
Cette stratégie est résumée dans le tableau récapitulatif ci-après.

<b>Défi 1</b>	<b>Défi 2</b>	<b>Défi 3</b>
<b>Faire de la commune un territoire protégeant ses ressources et offrant un cadre de vie de qualité</b>	<b>Garantir un accès pour tous aux services et besoins de base</b>	<b>Poursuivre le développement économique en s'appuyant sur les ressources spécifiques du territoire</b>
<u>Objectif 1</u> : développer les maillages vert et bleu et soutenir les actions individuelles en faveur de la biodiversité	<u>Objectif 5</u> : développer et créer des lieux et des services à destination des citoyens, des associations, des écoles et des jeunes	<u>Objectif 9</u> : soutenir une diversification agricole orientée sur la qualité des produits, le circuit-court et le respect de l'environnement
<u>Objectif 2</u> : améliorer le cadre bâti des villages et valoriser leur patrimoine architectural et paysager	<u>Objectif 6</u> : faciliter l'accès au logement pour tous et palier à l'isolement de certains domaines et villages	<u>Objectif 10</u> : Capitaliser sur l'importante ressource bois et soutenir de nouvelles filières innovantes
<u>Objectif 3</u> : améliorer la qualité des espaces publics afin d'en faire des lieux de rencontre et de cohésion sociale	<u>Objectif 7</u> : développer le réseau de circulation cyclable et piétonne et les systèmes de transport alternatifs à la voiture individuelle	<u>Objectif 11</u> : soutenir une nouvelle culture entrepreneuriale, en particulier dans le commerce
<u>Objectif 4</u> : soutenir la transition énergétique via des solutions locales et concrètes	<u>Objectif 8</u> : Améliorer l'efficacité de l'action communale et poursuivre l'intégration de l'approche participative	<u>Objectif 12</u> : développer l'offre touristique et viser l'efficacité du secteur

## PARTIE 5 : PROJETS

Cette partie présente les différents projets qui permettront d'atteindre les objectifs que s'est fixés la commune et inscrits dans le présent PCDR. Cette partie est constituée de 4 projets de lot 1, 8 projets de lot 2 et 30 projets de lot 3. Leur intitulé et la localisation des projets (si ceux-ci sont localisables) de lot 1 et 2 est fournies ci-après.

LOT 1	
1	Création d'un réseau cyclo-piéton intervillage (trans)communal
2	Développement d'un pôle multifonctionnel dans le centre de Philippeville via la rénovation de l'ancienne poste
3	Rénovation et mise en valeur du patrimoine bâti
4	Embellissement et sécurisation des villages de l'entité
5	Création d'aires pour motor-home avec aires de services
LOT 2	
1	Création de logements Tremplins pour les jeunes
2	Création de logements pour les seniors
3	Création de jardins/potagers partagés (à Philippeville-centre)
4	Mise en place d'outils permettant de développer la démocratie participative et la communication
5	Aménagement de l'espace public de Fagnolle en espace de convivialité
6	Aménagement de l'espace public de Romedenne en espace de convivialité
7	Aménagement de l'espace public de Samart en espace de convivialité
LOT 3	
1	Réalisation d'aménagements favorables à la biodiversité et actions de sensibilisation
2	Elaboration d'un Schéma de Développement Communal (SDC) et d'un Guide Communal d'Urbanisme (GCU)
3	Création de lieux d'accueil pour la petite enfance
4	Aménagement de l'espace public de Jamagne en espace de convivialité
5	Rénovation et création de plaines de jeux dans les villages et dans les Domaines d'Habitat Permanent
6	Création d'une maison de village et d'un centre de découverte de la nature à Fagnolle
7	Création d'une maison de village au Domaine de la forêt de Neuville
8	Création d'une maison de village à Romedenne par l'aménagement du Cercle Saint Joseph
9	Création d'une agence de développement local (ADL) et mise en place de mesures permettant de développer l'économie locale et les commerces dans les villages
10	Mise en place d'actions visant à soutenir les agriculteurs, tout en maximisant la cohésion entre les agriculteurs et les citoyens
11	Mise en place de mesures favorisant les partenariats entre les associations locales et entre les citoyens pour développer/maintenir la convivialité dans les villages et dans les domaines
12	Mise en place d'actions par ou pour les jeunes
13	Aménagement de la Caserne des Fours de Philippeville et de ses abords
14	Mise en place d'unités de production d'énergies renouvelables sur le territoire communal et valorisation des ressources locales
15	Développement des infrastructures et activités sportives
16	Mise en place d'infrastructures permettant de développer et favoriser les circuits courts



## PARTIE 6 : TABLEAU RECAPITULATIF

N°projet	Intitulé de la fiche projet	Stratégie PCDR de Philippeville												Coût estimatif TVAC	Sources de financement	Porteur de projet et partenaires éventuels	Programmation
		Défi 1 Faire de la commune un territoire protégeant ses ressources et offrant un cadre de vie de qualité				Défi 2 Garantir un accès pour tous aux services et besoins de base				Défi 3 Poursuivre le développement économique en s'appuyant sur les ressources spécifiques du territoire							
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
FP 1.1	Création d'un réseau cyclo-piéton intervillage (trans)communal				X			X					X	569.200,00 €	SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement : Développement Rural SPW Mobilité et infrastructures : PIC Fonds propres communaux Appels à projets divers	Commune de Philippeville	Priorité 1 0-3 ans
FP 1.2	Développement d'un pôle multifonctionnel dans le centre de Philippeville via la rénovation de l'ancienne poste		X	X		X		X					X	1.206.000,00 €	SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement : Développement Rural SPW Mobilité et infrastructures : FRIC Wallonie Tourisme : Commissariat Général au Tourisme UREBA Fédération Wallonie-Bruxelles Fonds propres communaux Partenariat Publics / Privés Appels à projets divers	Commune de Philippeville	Priorité 1 0-3 ans
FP 1.3	Rénovation et mise en valeur du patrimoine bâti	X	X	X									X	61.500,00 €	AWaP Direction de la Nature et des Espaces verts du SPW Wallonie Tourisme : Commissariat Général au Tourisme Fonds propres communaux Partenariat Publics / Privés (fabrique d'église)	Commune de Philippeville	Priorité 1 0-3 ans
FP 1.4	Embellissement et sécurisation des villages de l'entité	X	X	X		X		X					X	1.530.000,00 €	SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement : Développement Rural SPW Mobilité et infrastructures : FRIC et PIC Fonds propres communaux Appels à projets divers	Commune de Philippeville	Priorité 1 0-3 ans
FP 1.5	Création d'aires pour motor-home avec aires de services												X	124.746,16 €	SPW Mobilité et infrastructures : FRIC et PIC Wallonie Tourisme : Commissariat Général au Tourisme Fonds propres communaux Partenariat Publics / Privés Appels à projets divers	Commune de Philippeville	Priorité 1 0-3 ans
FP 2.1	Création de logements Tremplins pour les jeunes		X				X							A déterminer	SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement : Développement Rural, Fonds du Logement de Wallonie Partenariats Publics/Privés Fonds propres communaux Appels à projets divers	Commune de Philippeville	Priorité 2 3-6 ans
FP 2.2	Création de logements pour les seniors		X				X							A déterminer	SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement : Développement Rural, Fonds du Logement de Wallonie Partenariats Publics/Privés Fonds propres communaux Appels à projets divers	Commune de Philippeville	Priorité 2 3-6 ans
FP 2.3	Création de jardins/potagers partagés (à Philippeville-centre)	X	X	X		X								A déterminer	SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement : Développement Rural, Partenariats Publics/Privés Fonds propres communaux Appels à projets divers	Commune de Philippeville	Priorité 2 3-6 ans
FP 2.4	Mise en place d'outils permettant de développer la démocratie participative et la communication								X					A déterminer	Budget participatif Fonds propres communaux	Commune de Philippeville	Priorité 2 3-6 ans
FP 2.5	Aménagement de l'espace public de Fagnolle en espace de convivialité	X	X	X		X	X							A déterminer	SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement : Développement Rural SPW Mobilité et infrastructures : PIC et FRIC Wallonie Tourisme : Commissariat Général au Tourisme Fonds propres communaux Partenariat Publics / Privés Appels à projets divers	Commune de Philippeville	Priorité 2 3-6 ans
FP 2.6	Aménagement de l'espace public de Romedenne en espace de convivialité	X	X	X		X	X							A déterminer	SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement : Développement Rural SPW Mobilité et infrastructures : PIC et FRIC Wallonie Tourisme : Commissariat Général au Tourisme Fonds propres communaux Partenariat Publics / Privés Appels à projets divers	Commune de Philippeville	Priorité 2 3-6 ans
FP 2.7	Aménagement de l'espace public de Samart en espace de convivialité	X	X	X		X	X							A déterminer	SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement : Développement Rural SPW Mobilité et infrastructures : PIC et FRIC Wallonie Tourisme : Commissariat Général au Tourisme Fonds propres communaux Partenariat Publics / Privés Appels à projets divers	Commune de Philippeville	Priorité 2 3-6 ans

N°projet	Intitulé de la fiche projet	Stratégie PCDR de Philippeville												Coût estimatif TVAC	Sources de financement	Porteur de projet et partenaires éventuels	Programmation				
		Défi 1 Faire de la commune un territoire protégeant ses ressources et offrant un cadre de vie de qualité				Défi 2 Garantir un accès pour tous aux services et besoins de base				Défi 3 Poursuivre le développement économique en s'appuyant sur les ressources spécifiques du territoire											
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12								
FP 3.1	Réalisation d'aménagements favorables à la biodiversité et actions de sensibilisation	X			X																Priorité 3 6-10 ans
FP 3.2	Elaboration d'un Schéma de Développement Communal (SDC) et d'un Guide Communal d'Urbanisme (GCU)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X								Priorité 3 6-10 ans
FP 3.3	Création de lieux d'accueil pour la petite enfance					X															Priorité 3 6-10 ans
FP 3.4	Aménagement de l'espace public de Jamagne en espace de convivialité	X	X	X		X	X														Priorité 3 6-10 ans
FP 3.5	Rénovation et création de plaines de jeux dans les villages et dans les Domaines d'Habitat Permanent	X	X	X		X	X														Priorité 3 6-10 ans
FP 3.6	Création d'une maison de village et d'un centre de découverte de la nature à Fagnolle					X															Priorité 3 6-10 ans
FP 3.7	Création d'une maison de village au Domaine de la forêt de Neuville					X															Priorité 3 6-10 ans
FP 3.8	Création d'une maison de village à Romedenne par l'aménagement du Cercle Saint Joseph		X			X															Priorité 3 6-10 ans
FP 3.9	Création d'une agence de développement local (ADL) et mise en place de mesures permettant de développer l'économie locale et les commerces dans les villages					X			X	X	X	X	X								Priorité 3 6-10 ans
FP 3.10	Mise en place d'actions visant à soutenir les agriculteurs, tout en maximisant la cohésion entre les agriculteurs et les citoyens	X			X	X			X	X											Priorité 3 6-10 ans
FP 3.11	Mise en place de mesures favorisant les partenariats entre les associations locales et entre les citoyens pour développer/maintenir la convivialité dans les villages et dans les domaines			X		X															Priorité 3 6-10 ans
FP 3.12	Mise en place d'actions par ou pour les jeunes					X			X												Priorité 3 6-10 ans
FP 3.13	Aménagement de la Caserne des Fours de Philippeville et de ses abords		X			X											X				Priorité 3 6-10 ans
FP 3.14	Mise en place d'unités de production d'énergies renouvelables sur le territoire communal et valorisation des ressources locales				X						X										Priorité 3 6-10 ans
FP 3.15	Développement des infrastructures et activités sportives			X		X		X													Priorité 3 6-10 ans
FP 3.16	Mise en place d'infrastructures permettant de développer et favoriser les circuits courts					X				X		X	X								Priorité 3 6-10 ans